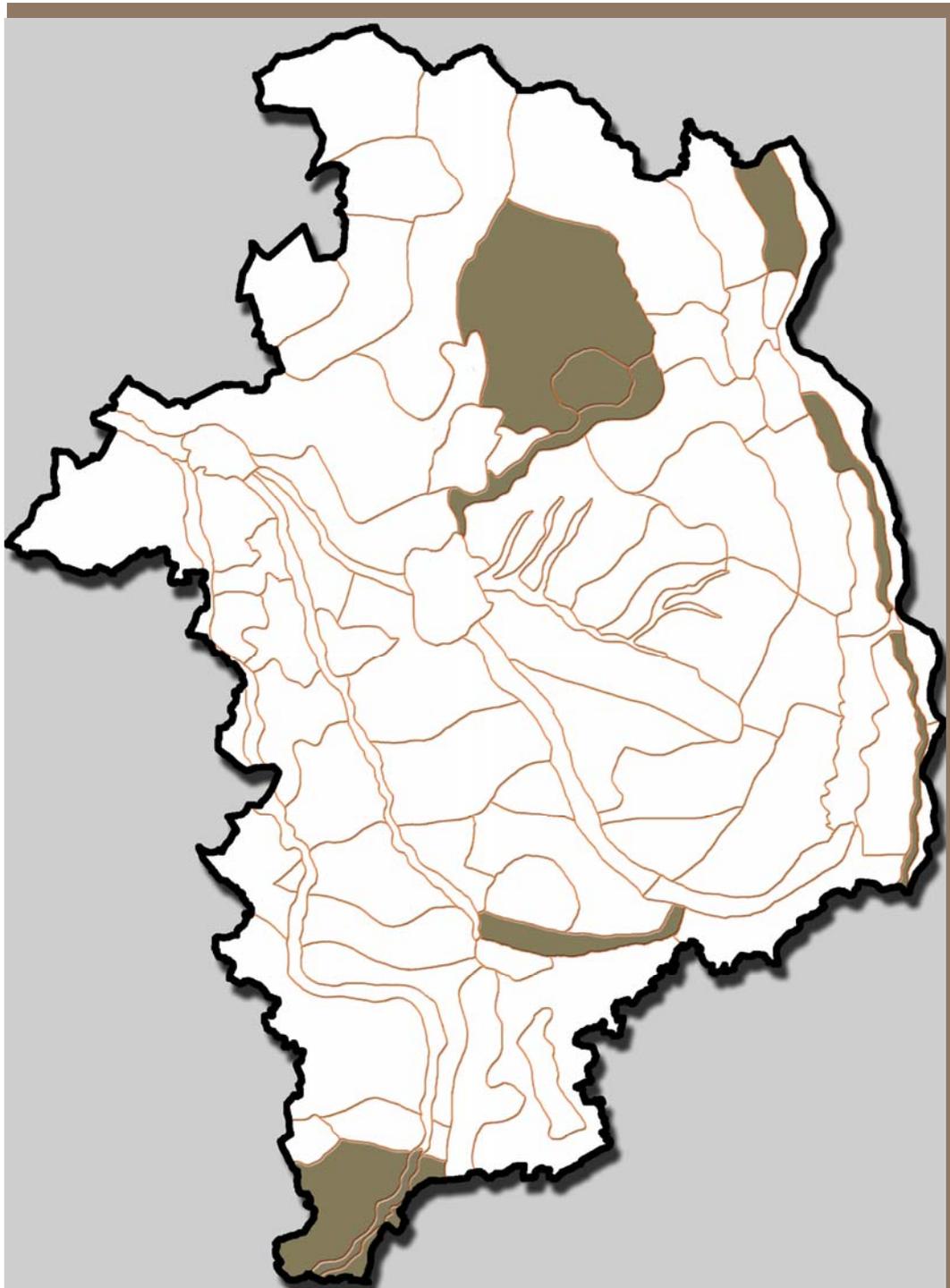


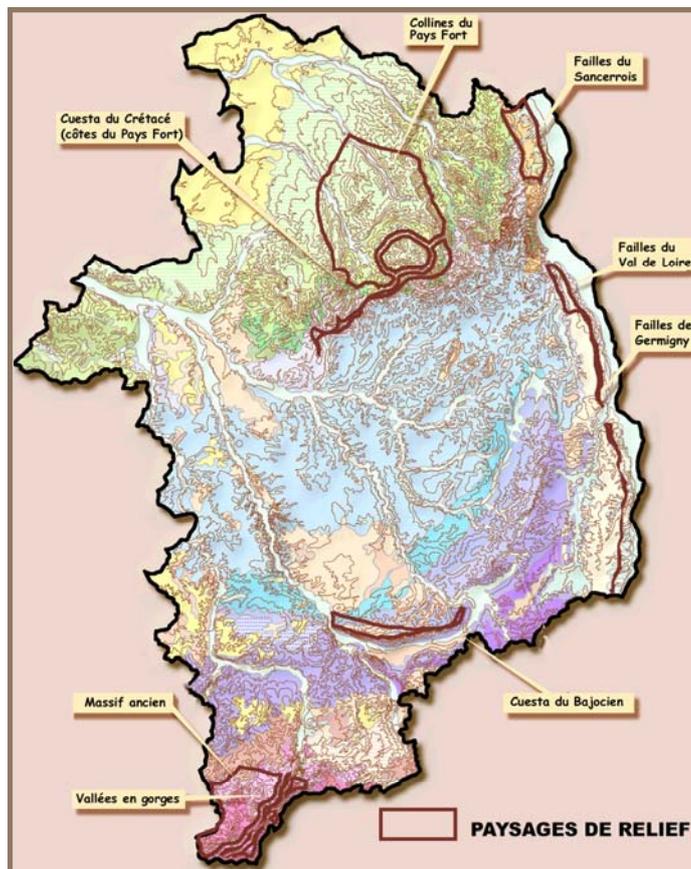
## B-5 LES PAYSAGES DE RELIEF



RÉPARTITION GLOBALE SUR LE DÉPARTEMENT

## GRANDES CARACTÉRISTIQUES

Le département du Cher appartient pour près des neuf dixièmes de sa surface aux systèmes des bassins sédimentaires, c'est donc d'abord un pays de plaine. Nous avons vu que son altitude variait entre 150 et 500 mètres NGF et que les amplitudes topographiques n'y excédaient jamais 300 mètres. Cette physionomie plane se traduit par des paysages ouverts dont l'horizon est le plus souvent lointain. Les accidents topographiques sont d'autant plus remarquables qu'ils sont l'exception et le plus souvent visibles à distance. À l'instar des autres régions du Bassin Parisien, le système des cuestas fonde la structure et la morphologie du nivellement. Comme le rappelle le carton ci-contre, présenté dans le chapitre A-311 qui fait apparaître les "complicités" entre la géologie et le relief, il existe trois séries d'escarpements linéaires majeurs, qui sont par ordre décroissant d'ampleur la Cuesta du Crétacé, qui marque une puissante séparation entre le Pays Fort et la Champagne Berrichonne, le grand système de failles nord-sud au pied duquel coulent la Loire et l'Allier, qui a entre autres déterminé l'une des figures de relief les plus emblématiques du département avec les collines de Sancerre, et la cuesta du Bajocien au sud, plus modeste que les précédents mais néanmoins bien visible au nord de Saint Amand-Montrond.



*La complicité entre les principaux événements structuraux et la géologie*

### Des reliefs linéaires

Ces trois types d'escarpements linéaires ont en commun d'être à la fois perçus à distance comme l'horizon du paysage de plaine qui les jouxte, et de composer des paysages en tableau lorsqu'ils sont vus à distance moyenne. C'est ici l'effet de contraste avec la plaine qui fonde leur singularité plus que leur amplitude réelle. Ils sont par ailleurs à la fois limites et paysages autonomes car ils composent un motif bien visible et organisé de manière spécifique : la pente, l'existence d'un sommet et d'un piémont induisent une répartition orientée de l'occupation du sol, de la végétation et du bâti. C'est une limite qui possède son épaisseur propre et ses qualités particulières, ce sont enfin souvent des paysages à enjeux forts car le relief qui les détermine les rend particulièrement visibles.

Le système des failles dont la dénivellation moyenne est comprise entre une trentaine de mètres au sud et deux cents mètres dans le Sancerrois crée sur toute la longueur de la limite est du département un versant qui regarde vers la Nièvre et compose avec le Val de Loire et le Val d'Allier un paysage entièrement tourné vers l'extérieur. Les deux lignes de cuestas ont des amplitudes fort différentes : celle du Bajocien au sud est fréquemment atténuée soit par l'érosion soit parce qu'elle s'empâte sous des dépôts tertiaires (calcaire lacustre du Berry, sables et argiles). Elle n'a conservé une vigueur significative qu'au niveau de Saint Amand-Montrond où elle constitue un escarpement bien visible sur lequel s'adosse le site de la ville. La cuesta du Crétacé par



*Les reliefs linéaires, horizon bleuté des paysages riverains*

contre s'exprime d'une manière vigoureuse qui lui donne un rôle perçu de très loin d'horizon septentrional de la Champagne Berrichonne. C'est à la fois son amplitude, comprise entre cent et cent

cinquante mètres et la grande ouverture visuelle de la plaine de Champagne qui en font l'un des reliefs majeurs du département.

### Des reliefs imbriqués et complexes

**E**n plus de ces escarpements linéaires il existe un autre type de paysages déterminé par le relief, qui sont des sites dans lesquels l'ampleur des dénivellations et la complexité morphologique "font le spectacle". C'est le cas de l'extrémité sud du département, où la présence de roches dures (grès primaires et roches cristallines) de cette Marche d'Auvergne a déterminé des formes vigoureuses de gorges et de crêtes vives : pentes raides, vallées en V ou en gorges, formes collinaires affirmées composent des paysages montueux qui évoquent clairement leur appartenance au Massif Central. On trouve également ce type de figures dans un contexte géomorphologique différent, celui du Pays Fort, au nord de la cuesta du Crétacé. La puissance des couches de la fin du Secondaire et la dureté des calcaires et oolithes qui les composent, la présence de lits de grès très durs ont donné un relief vif, incessamment disséqué par les très nombreux vallons qui descendent de l'escarpement vers la plaine et étirent en profondeur le relief de

la cuesta. La présence de fossés d'effondrement contemporains des grandes failles ligériennes achèvent d'aviver ce relief (système de fossés et de failles qu'empruntent aux confins entre Pays Fort et marges solognotes les rivières du bassin de la Sauldre). Ce sont des paysages très variés et complexes, qui font alterner collines et vallons profonds. La vigueur des reliefs sur les différents paysages qui composent cet ensemble les rend généralement peu propices à l'agriculture intensive. Ce sont donc pour l'essentiel des sites qui sont le domaine de la forêt, de l'herbage et le labour, sans être absent, ne s'y développe pas. Ces paysages qui changent peu car leur déterminant principal est hors de notre échelle de temps ont cependant tendance à voir reculer l'activité agricole et progresser les bois, soit parce que des bois sont plantés, soit parce que les versants s'enfrichent. Il existe donc, nous le verrons, un risque d'homogénéisation de ces territoires. Une exception cependant est la présence du vignoble

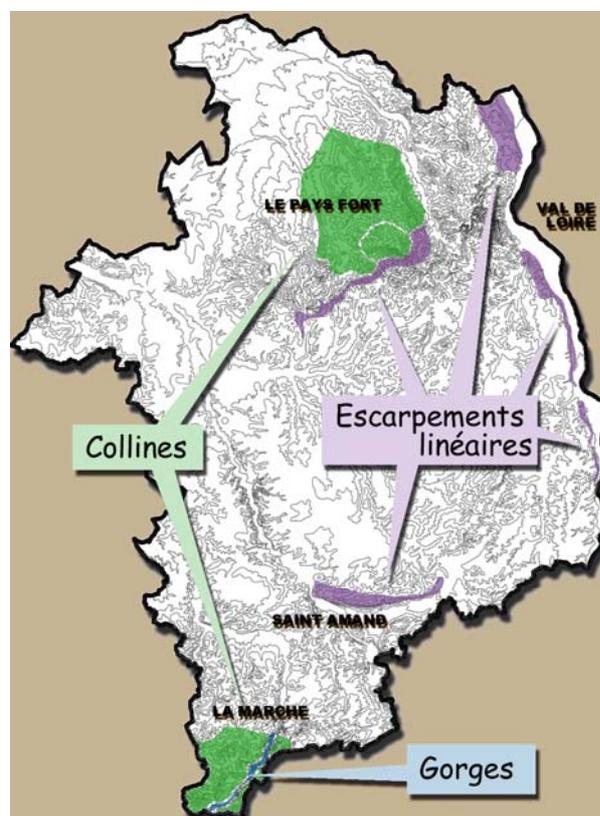
sur les pentes bien exposées (Sancerrois, Menetou-Salon ou du Verger Forestin dans la région de Saint Martin d'Auxigny), mais dans ce cas la singularité des paysages produits par ces cultures conduit à les ranger dans un ensemble particulier qui constitue les paysages de vignes et vergers, décrits dans le chapitre 6.

### Trois types de paysages de relief différenciés



*Les paysages en tableau apparaissent lorsque le relief redresse la perspective et révèle la complexité de l'occupation du sol*

Les différenciations morphologiques évoquées ci-dessus ont conduit à définir trois types d'unités de paysages déterminés par le relief : les tableaux linéaires, les ensembles collinaires et les paysages de gorges. Dans les premiers, nous trouverons les versants de la rive gauche de la Loire et de l'Allier, bandes étroites qui se tournent vers la vallée et se composent de l'escarpement et du ressaut de la première terrasse. La même figure se déploie de la limite sud du département jusqu'aux collines du Sancerrois et la partie nord a été dissociée en trois parties : les collines forestières qui ont été traitées dans le chapitre 1, la butte de Sancerre, inféodée au paysage viticole et le dévers nord du Sancerrois plus ample que les coteaux sud. La cuesta du Pays Fort est classée dans les paysages linéaires car elle est lue de cette manière depuis la majeure partie de la plaine de Champagne, enfin le coteau de Saint Amand est également perçu comme une césure puissante, au pied de laquelle s'insère la ville. Les ensembles collinaires sont le cœur du Pays Fort qui déploie ses collines profondément jusqu'au contact avec la Sologne voisine, dans lequel a été identifiée la Motte d'Humbligny qui s'en détache



*Typologie de l'ensemble des paysages de reliefs*

comme le point culminant et renferme sur ses flancs des sites tout à fait exceptionnels, et les Monts de la Marche. Enfin, la gorge de l'Arnon à l'amont de l'impressionnant seuil composé par le site de Culan constitue l'unique paysage de "relief en creux", sur lequel s'appuie une portion de la limite avec l'Allier.

## Ambiances, textures et couleurs



*Le construit révélé par le relief*

Le relief a pour effet de donner à la vue la plupart des composants du paysage : dans un bocage, le bâti se fait discret car il est généralement enchâssé dans la trame des haies alors que dans ce cas, le redressement des perspectives par les escarpements du relief mettent en évidence silhouettes de villages, constructions et formes du parcellaire. Plus que tout autre, ces paysages sont donc très sensibles à tout ce qui les anime. La tour hertzienne de Thauvenay, perchée sur le sommet de

la butte se voit de très loin. Les édifices posés à flanc de pente ou sur une crête montrent leurs façades et leurs toitures, exprimant pour les plus anciens d'entre eux la nature du sous-sol qui les porte. Les maçonneries de calcaires clairs mêlés de grès brun rouge du Pays Fort, les grès gris, beiges et roses de la Marche, les granites gris de la région de Vesdun, les toitures de tuiles cuivrées participent à la personnalisation des paysages qui les accueillent.

## PALETTES CHROMATIQUES

L'ambiance colorée des paysages de relief se perçoit de deux manières : à distance lorsque le relief constitue un fond de tableau et fonde l'horizon et en vision proche quand on s'y promène. Dans les deux cas les frondaisons des bois et haies qui les habillent leur offrent leur gamme de teintes.

En vision lointaine, ce sont des verts bleutés en saison de végétation et des bruns mauves en hiver qui soulignent une côte, une butte, un escarpement ou les flancs d'une gorge. Vues depuis l'intérieur, ce sont les couleurs et les textures des forêts et des bocages qui s'imposent : la végétation plutôt que le construit qui, peu dense, apparaît souvent comme un élément ponctuel mais ne fonde pas la palette chromatique. Les images ci-dessous font apparaître dans leur moitié gauche les «couleurs vues de près» et dans leur moitié droite les «couleurs vues de loin».



*Couleurs d'hiver : symphonie de bruns et de mauves, ponctuée du vert émeraude fixe des conifères.*

*Au loin une gamme des bruns qui vers l'horizon tire vers le mauve*



*Couleurs du printemps, quand fleurissent épines, prunelliers et églantiers, quelques taches de lumière sur fond de verdure ; les jeunes pousses éclairent et attendrissent l'uniforme verdure des conifères.*

*Les lointains s'éclairent d'un vert bleuté*



*Couleurs de l'été : la haute densité des verts saturés*

*Une barre vert bleu dense marque les horizons*

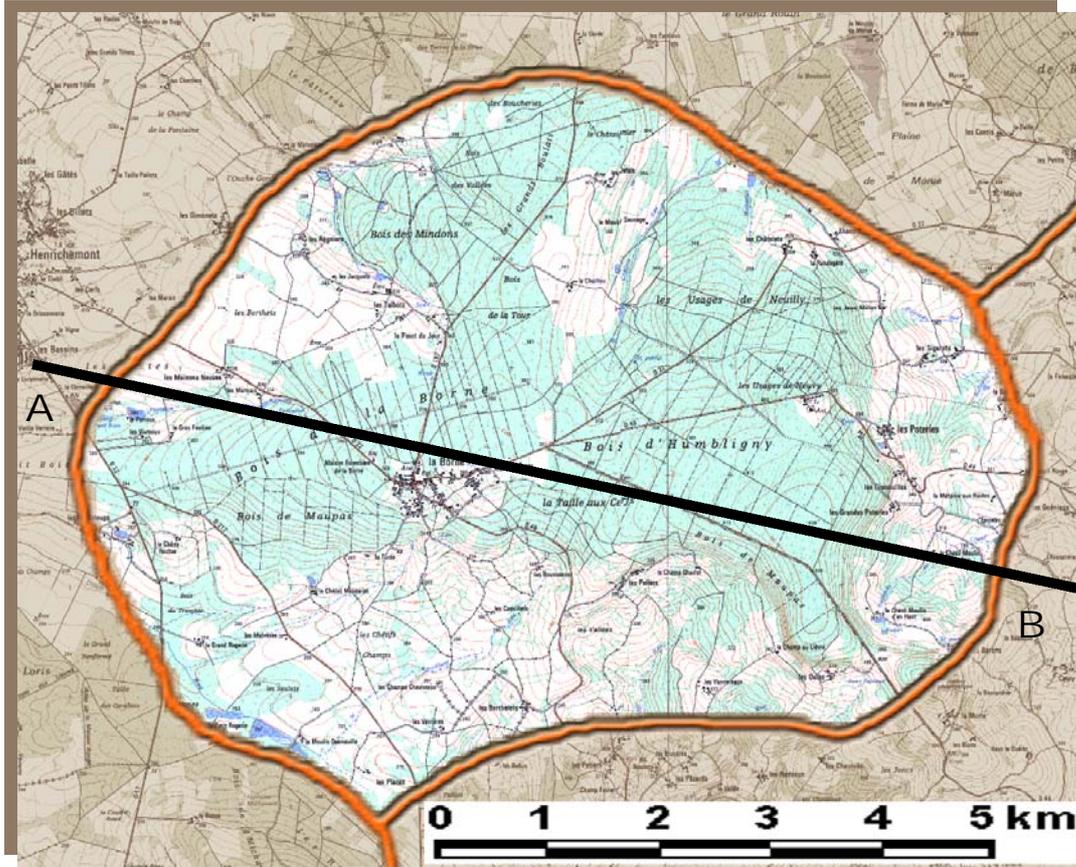
## LISTE DES UNITES

- 5-1 BUTTE D'HUMBLIGNY
- 5-2 CŒUR DU PAYS FORT
- 5-3 COTEAU DE SAINT AMAND
- 5-4 CUESTA DU PAYS FORT
- 5-5 VERSANTS DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER
- 5-6 DEVERS DU PAYS FORT
- 5-7 LES MONTS DE LA MARCHE
- 5-8 LES GORGES DE L'ARNON



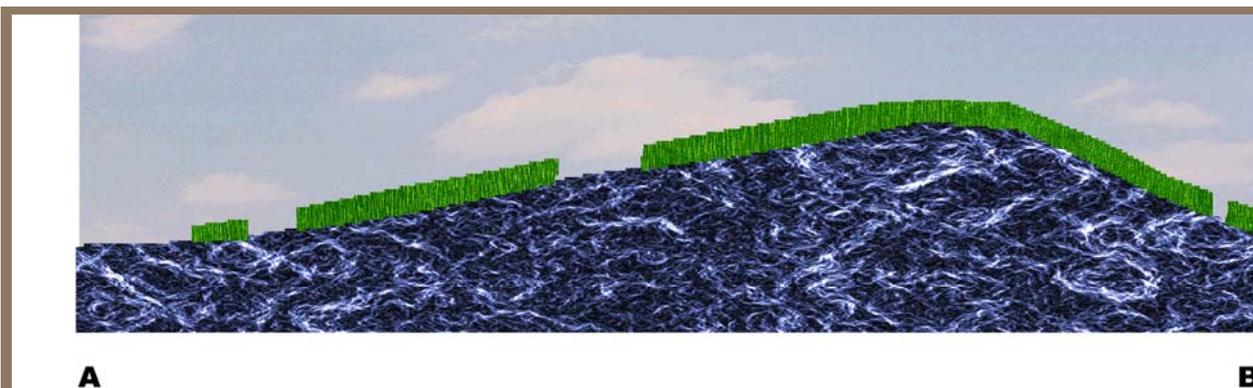
## 5-1 LA BUTTE D'HUMBLIGNY

Le promontoire au pays des potiers



*Point culminant du Sancerrois, avec ses 431 mètres d'altitude, la Motte d'Humbligny domine de sa silhouette le dévers de la cuesta du Pays Fort. Ce vigoureux éperon calcaire surmonté de sables et d'argiles porte de belles forêts dans lesquelles le hêtre côtoie le chêne et le pin. Sur les versants de ses reliefs boisés se déploie un bocage dense au sein duquel le village de La Borne s'est dédié à la terre cuite et a su devenir un lieu reconnu de la poterie berrichonne.*

### COUPE

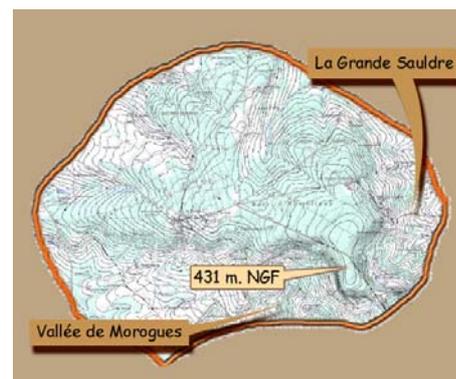


## DESCRIPTION GENERALE

La butte d'Humbligny est, avec ses 431 mètres, le point culminant du Pays Fort et du Sancerrois, dépassant de presque 100 mètres la butte de Thauvenay. C'est un éperon aux flancs abrupts, taillé dans les calcaires crétacés par deux vallées perpendiculaires ; la vallée de Morogues, qui constitue sa limite sud et la vallée de la Grande Sauldre, qui la borde à l'est.

Les calcaires sont recouverts d'une couche de sables et d'argiles de décalcification qui expliquent la destination

essentiellement forestière de cette petite unité. Elle s'individualise au sein du cœur du Pays Fort pour deux raisons, la forme singulière de ce relief qui individualise fortement sa silhouette et la présence du village de la Borne, paradigme de la poterie en Berry. Ces deux éléments font de la motte d'Humbligny un haut lieu touristique de la région de Sancerre. C'est un paysage montueux et boisé, dont les versants s'ornent de figures bocagères denses qui se déploient sur les pentes.

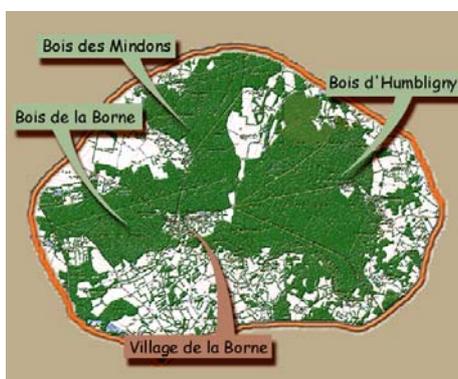


Structure du relief de la Motte d'Humbligny



La Motte d'Humbligny

## Trois bois en écrin autour du village de la Borne



Les trois massifs qui enserrant la Borne en un écrin boisé

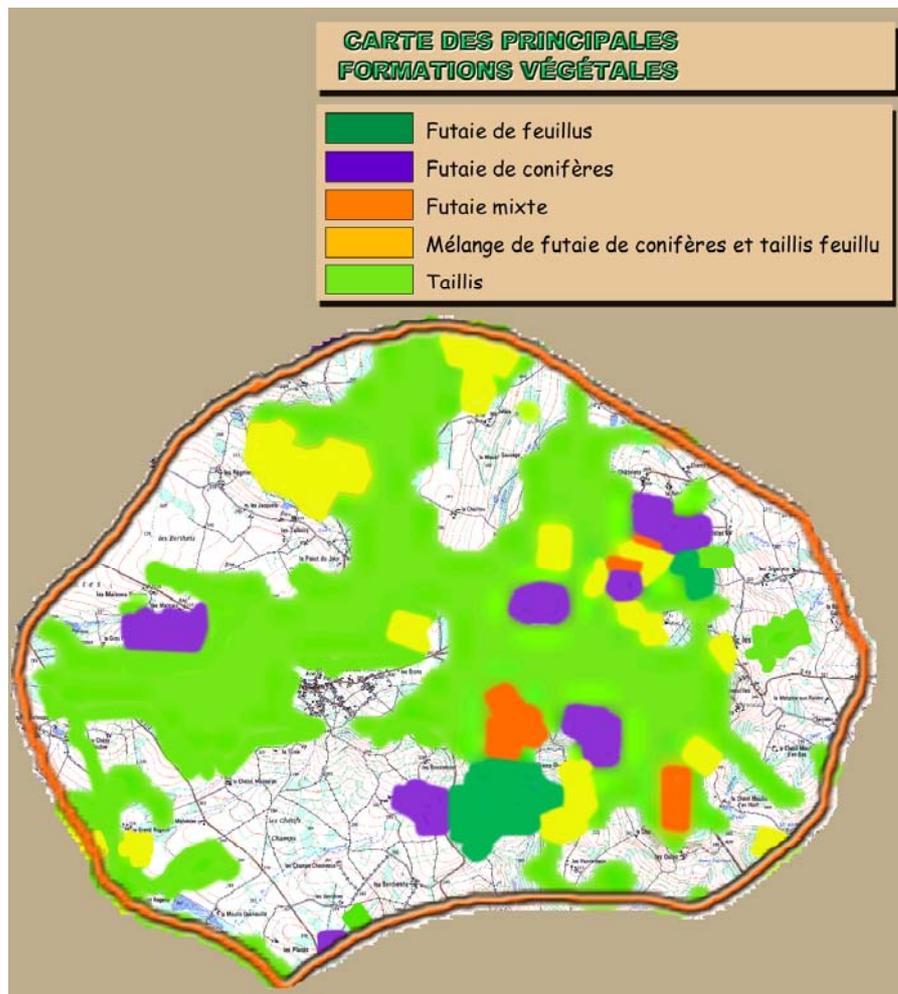
Le couvert boisé qui occupe les hauteurs se compose de trois bois : le bois d'Humbligny et le bois de la Borne, qui sont des bois de production, structurés par un réseau régulier et dense d'allées forestières. La partie nord du bois d'Humbligny, soumise au régime forestier, est gérée par l'Office National des Forêts. Le troisième, le bois des Mindons est un taillis d'aspect plus sauvage avec un système d'allées beaucoup moins dense. Ce couvert enserre le village de

la Borne et contribue au génie du lieu : le village des potiers est un endroit "qui se mérite" et qui, malgré sa notoriété et quelques panneaux indicateurs, se donne à voir dans une réelle intimité, sans aucune ostentation, ce qui n'est pas le moindre de ses charmes. À l'instar de l'ensemble des bois qui vêtent les stations les plus élevées du Pays Fort, la végétation forestière est composée par la série du chêne pédonculé en mélange avec le chêne sessile et

le hêtre, arbres des collines bien alimentées en eau.

Comme le montre la carte des formations végétales, le taillis simple et le taillis sous futaie de feuillus dominant largement et le bois d'Humbligny comporte deux parcelles en futaie (chênaie - hêtraie) au sud et au nord. Les enrésinements ne sont pas absents : futaies résineuses pures ou sur taillis feuillu dans le bois d'Humbligny et dans la partie nord des massifs. Si l'exploitation des feuillus demeure dominante, la conversion en futaie se traduit en premier lieu par les plantations de pins et d'autres résineux.

Au sud des trois bois, le relief tout en courbes sculptées de petits vallons descend vers la vallée de Morogues ; un bocage dense habitait les pentes et les croupes de ce versant, dont il reste quelques belles traces.



*L'élégance des hêtres sur la butte d'Humbligny*



*Des figures bocagères demeurent, mais les haies s'effacent peu à peu, comme celle-ci, qui se réduit à une basse strate de ronces et quelques percheaux isolés.*

Une double évolution se fait sentir : certaines pâtures s'enfrichent puis se boisent tandis que le labour se développe dès que la pente n'est pas trop contraignante. Au stade actuel, cela produit des figures d'une grande harmonie lorsque les lignes de semis accompagnent les courbes du relief, qu'un équilibre demeure entre les espaces ouverts et fermés et que le paysage conserve une complexité qui fonde son intérêt.



*L'équilibre subtil entre les figures paysagères du versant sud*

### La Motte d'Humbligny : un livre ouvert sur le paysage

La Motte d'Humbligny coiffe le sommet de la butte d'un petit boqueteau au pied duquel se découvre un des plus beaux panoramas du département. En lieu et place de ce petit bois, la carte de Cassini note la présence d'une chapelle qui donne à penser qu'il y eût là au Moyen Age une motte féodale qui expliquerait ce toponyme. Cet exceptionnel belvédère offre au regard une vision panoramique qui montre vers l'ouest la majeure partie du Pays Fort et vers le sud la liaison avec les paysages de la plaine de Champagne Berrichonne.



*Le bois met en scène la motte sur la ligne de crête*



*Vue vers l'ouest, le cœur du Pays Fort*



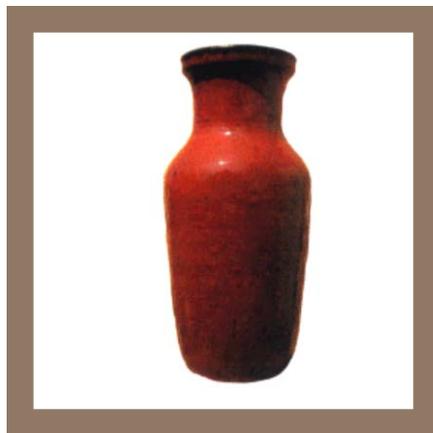
Vue vers le sud, les paysages de Champagne et au second plan la série de buttes témoins qui constituent l'unité 12-2

### La Borne, village des potiers

*"La présence d'une terre, le grès, apprécié pour sa résistance, et l'abondance du bois de chauffage sont à l'origine de la poterie en Berry. La Borne en a fait son art"* (in Guide vert du Berry). Si la région de Mehun et Vierzon s'est spécialisée dans la

porcelaine, La Borne est depuis les années vingt un centre très réputé pour la poterie, le grès émaillé et la céramique. Le musée et les ateliers d'une cinquantaine d'artistes et d'artisans mettent en scène la terre cuite et l'émail entre tradition, modernisme et art

contemporain. Le village, à l'écart de la commune d'Henrichemont est voué à l'expression de la terre, pavages de briques, façades, œuvres d'art dans l'espace public et lieux d'exposition se conjuguent pour raconter l'union de l'argile, de la créativité et du feu.



La Borne et le poème de terre et de feu

Le village se situe à la limite sud-est de la commune d'Henrichemont, sur la route de Morogues sur la tête du versant nord de la vallée de Morogues. L'implantation du village dans une clairière qui s'ouvre vers le sud lui offre des vues vers le versant méridional de la vallée de Morogues qui se déploie au pied des pentes bocagères de la butte d'Humbligny.



*Depuis La Borne, l'ouverture vers la vallée de Morogues*

## LES ENJEUX DU PAYSAGE

La conservation de la complexité des motifs paysagers du flanc sud de la butte constitue le principal enjeu paysager de cette unité : la double tendance à la fermeture des prairies sur les fortes pentes et les petites parcelles, le mouvement inverse

de mise en culture des fonds les plus adaptés au déploiement des engins aratoires tend à produire une image binaire.

Actuellement le panorama de la motte d'Humbligny ne peut se découvrir qu'en passant à travers des parcelles agricoles et le point d'où ont été prises

les photographies n'est pas desservi par un chemin. Un aménagement sommaire et le nettoyage d'une partie des lisières qui limitent la vue pourraient permettre de créer là un lieu de découverte du paysage qui n'a pas d'équivalent dans cette partie du Pays Fort.



*La perte de complexité des pentes et la régression de la complexité des figures paysagères.*

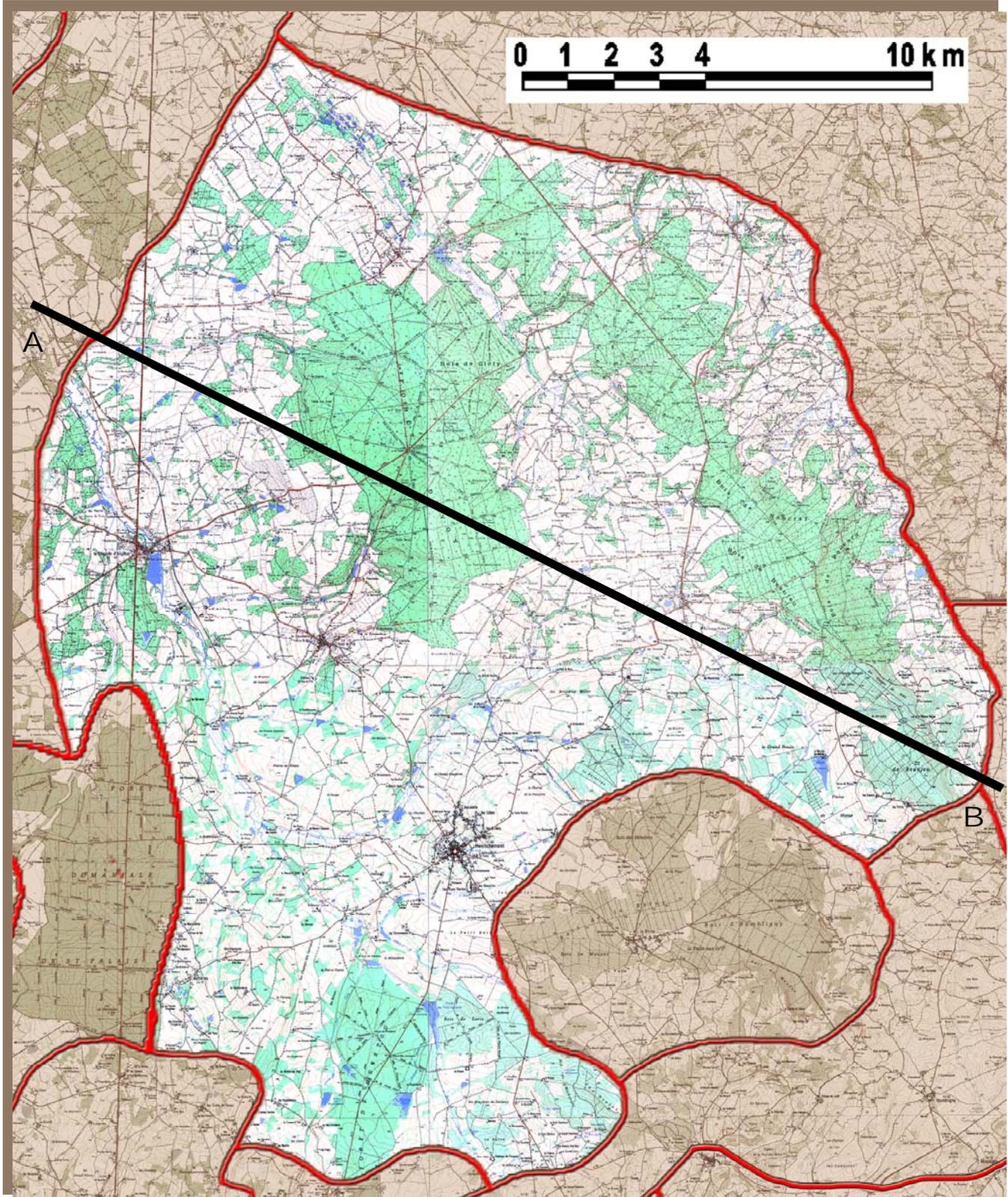
## LISTE DES COMMUNES

Henrichemont  
Humbligny  
Ivoy-le-Pré  
La Chapelotte  
Morogues  
Neuilly-en-Sancerre  
Neuvy-Deux-Clochers



## 5-2 LE CŒUR DU PAYS FORT

Le pays montueux de l'arbre et des eaux vives



*Un relief complexe sculpté par trois rivières du bassin de la Sauldre porte une alternance de bois et de figures bocagères d'une grande richesse. La vigueur du relief, la diversité des scènes paysagères, les villages d'Henrichemont ou de la Chapelle d'Angillon, les promenades en forêt et la proximité des zones viticoles font du Pays Fort un des emblèmes du département. Aux marches de Sologne, il sait demeurer un territoire rural berrichon proche de son immémoriale image, malgré des évolutions récentes qui le conduisent vers une relative simplification liée à un recul constant du réseau de haies bocagères. Malgré cela, le relief qui fonde son identité demeurera toujours garant de sa singularité par les innombrables tableaux paysagers qu'il crée. C'est aussi un paysage chargé d'histoire avec Henrichemont, la ville qu'édifia Sully, ses châteaux et le souvenir d'Alain-Fournier.*

## COUPE



**A**

**B**

## Description générale

### Un relief complexe, sculpté par le bassin de la Sauldre

Le revers de la cuesta du Pays Fort est profondément disséqué par un réseau hydrographique inféodé au bassin de la Sauldre. Ce système qui s'écoule vers le nord est issu de l'effondrement des terrains de la Sologne qui a provoqué de

profonds creusements des couches calcaires déterminant le relief complexe et vigoureux du Pays Fort. Trois rivières d'orientation sud-est/nord-ouest qui prennent leur source à l'amont de l'escarpement fondent la structure principale

de la topographie : la Grande Sauldre constitue la limite orientale de l'unité, la Nère chemine en son centre et la Petite Sauldre coule sur sa marge occidentale.



*Souignée par sa ripisylve, la vallée de la Nère serpente entre les côtes boisées*

Des affluents perpendiculaires déterminent un second ordre de relief ; ceux de la Grande Sauldre et de la Nère sont courts et se contentent de remodeler légèrement les versants de leurs vallées, la Petite Sauldre accueille sur sa rive droite des affluents de plus grande longueur, le Vernon et le Layon qui modèlent un relief fait de crêtes et vallons imbriqués. De nombreux étangs émaillent le cours de la Petite Sauldre et du Vernon, autour desquels se sont développées de riches zones humides.



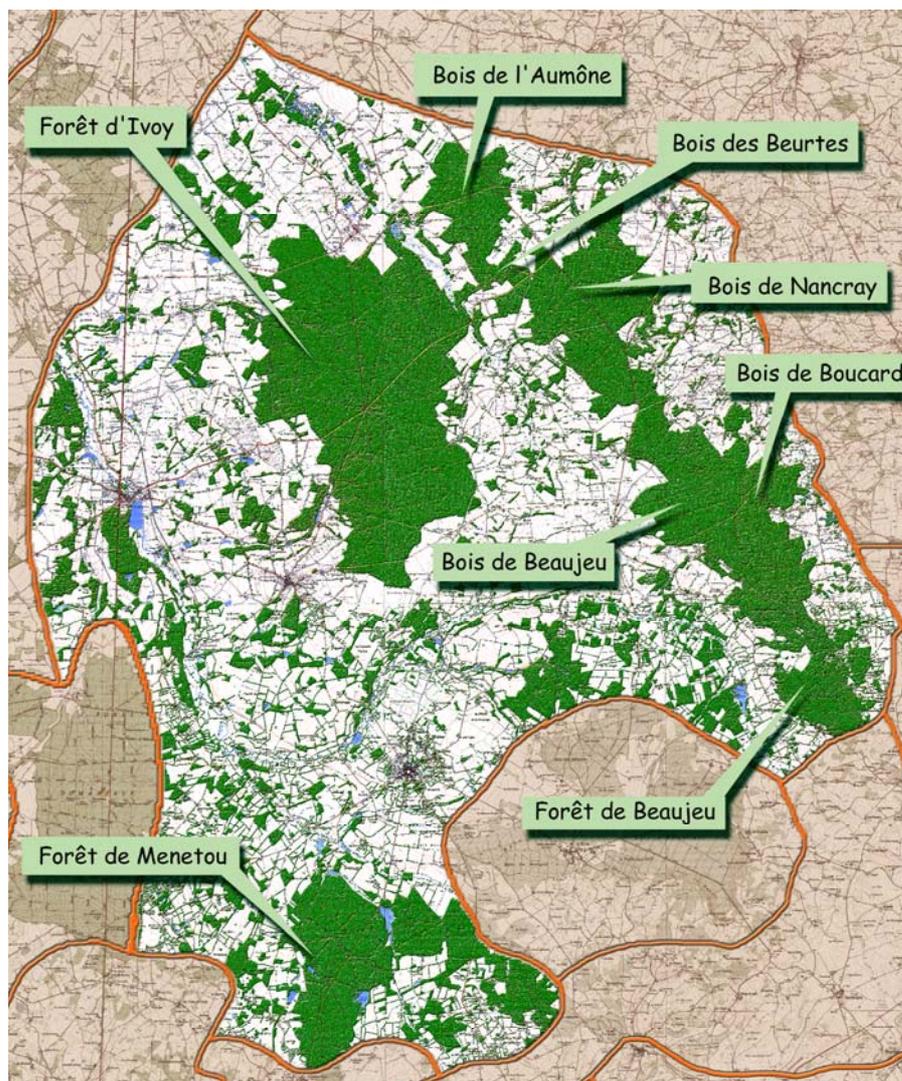
*Les milieux humides*

## Forêts et bocages

Les lignes de crêtes laissées par l'érosion sont constituées par des calcaires et des grès surmontés de sables et d'argiles, qui ont produit des sols propices à la sylviculture tandis que les versants et les fonds de vallons se sont orientés vers l'herbage, dans un système bocager encore bien présent comme le montre la densité du réseau de haies sur la carte ci-contre.

Les principales forêts se trouvent sur l'interfluve qui sépare les vallées de la Grande Sauldre et de la Nère (Forêt d'Ivoy, de Beaujeu, bois de Nancray etc...) et au sud du Vernon : forêt de Menetou, qui s'installe en continuité des massifs de la Butte d'Humbligny (cf. unité 5-1).

Le bocage très dense dans toute la partie sud de l'unité compose un paysage souvent fermé, plein de surprises car le relief met en scènes des motifs incessamment renouvelés. Un bocage dense compose un paysage fermé, à vues courtes lorsque le relief est absent



*La trame verte du Pays Fort : bois, forêts et haies bocagères*

alors qu'ici c'est une succession de tableaux et de panoramas certes de faible ampleur mais qui offrent à ce territoire une infinie diversité qui en fait la richesse.

Au nord, le bocage est moins dense, le réseau des haies s'éclaircit et les boqueteaux se raréfient, ce qui correspond à la présence d'un relief moins vigoureux : la conversion vers le

labour -qui suppose l'arrachage d'une grande partie des haies- est rendue possible par l'atténuation des pentes.



Trois figures enchaînées : à l'arrière-plan, le manteau forestier sur les crêtes, sur le versant les figures bocagères et au second plan le vallon occupé par la ripisylve de la Petite Sauldre.



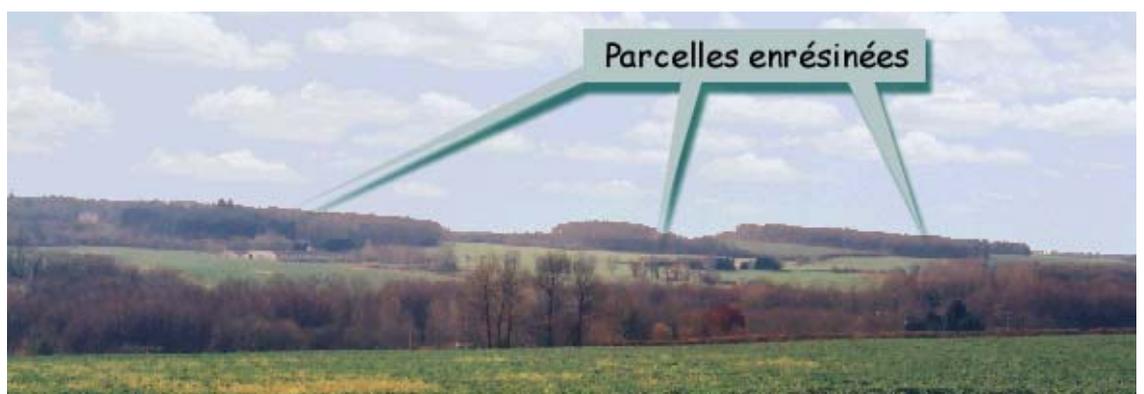
Au nord de la forêt d'Ivoy, le paysage s'ouvre au labour

## Les formations végétales dominantes

Les formations végétales se sont différenciées à partir d'un taillis de feuillus originel : les bois et forêts sont aménagés par la sylviculture et présentent de nombreux exemples de conversion en futaie ou en taillis sous futaie.



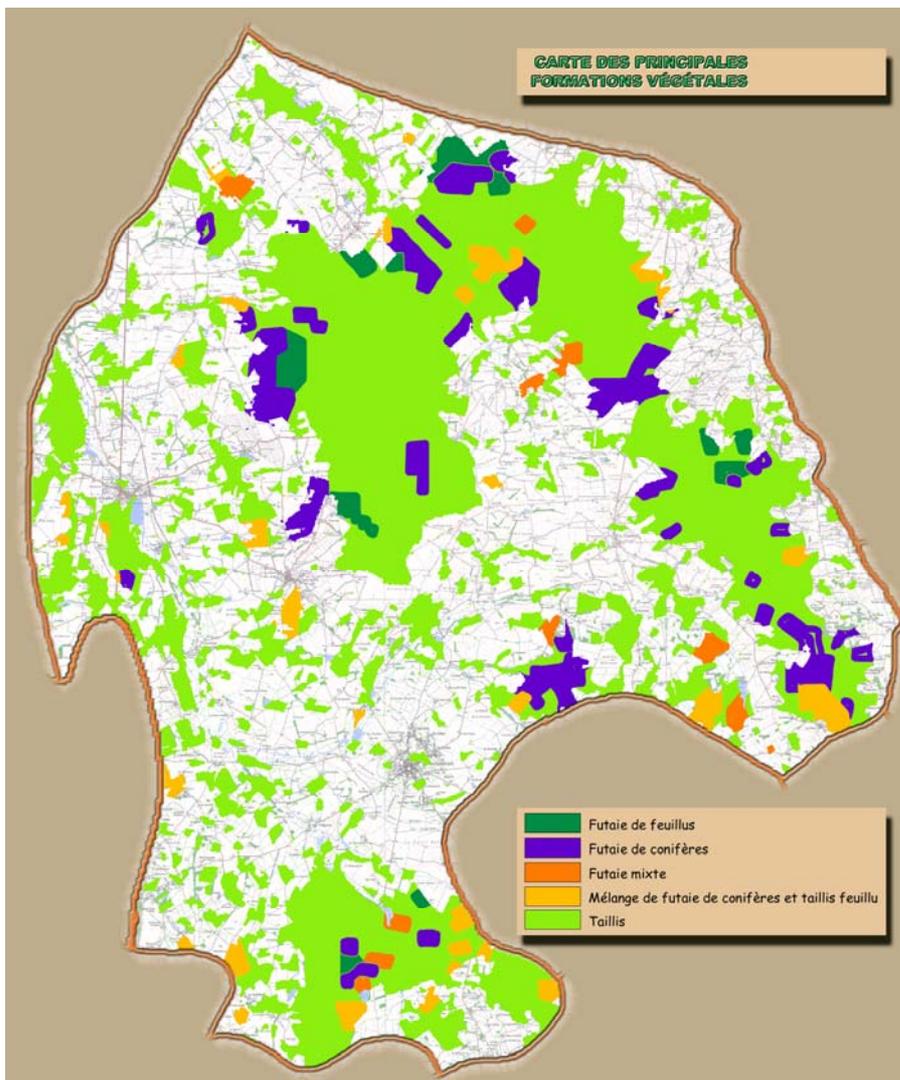
Le taillis, figure dominante des forêts et boqueteaux



Les enrésinements dans la région d'Ivoy

Quelques exemples de futaie feuillue peuvent être observés, mais la tendance est plutôt à l'aménagement en futaie résineuse, de rapport plus rapide.

La périphérie des massifs comporte de nombreuses parcelles en pins, épicéas ou douglas, ainsi que des pinèdes sur fond de taillis feuillu. Cette formule présente l'avantage de concilier les impératifs économiques avec une diversité du couvert boisé alors que la futaie résineuse en monoculture offre une image appauvrie du paysage forestier. Les boqueteaux bocagers sont essentiellement du taillis feuillu parfois en mélange avec la pinède.



### Une végétation diversifiée

La forêt feuillue est composée de chêne, châtaignier, de frêne dans les vallons frais, de merisier ; la lisière s'orne d'une belle marge de fougères, les forêts collinaires renferment de très beaux sujets de hêtres et de chênes sessiles, favorisés par la pluviométrie des hauteurs, mêlés aux chênes pédonculés. Les fonds de vallon sont occupés par la saulaie frênaie (frêne commun, saule blanc, cendré et marsault, aulne, cornouiller, sureau). Les paysages de bocages sont faits de parcelles de prairies mésophiles diversifiées (graminées et plantes à fleurs), ceintes de haies étagées à chêne pédonculé, frênes, ormeaux, cornouillers,



prunelliers, épines blanches, noisetiers, érables champêtres et églantiers. Sur les versants, les haies renferment chênes, châtaigniers, cornouillers, noisetiers, troènes communs, aubépines et charmes. Cette figure compose également la plupart des lisières forestières des collines.

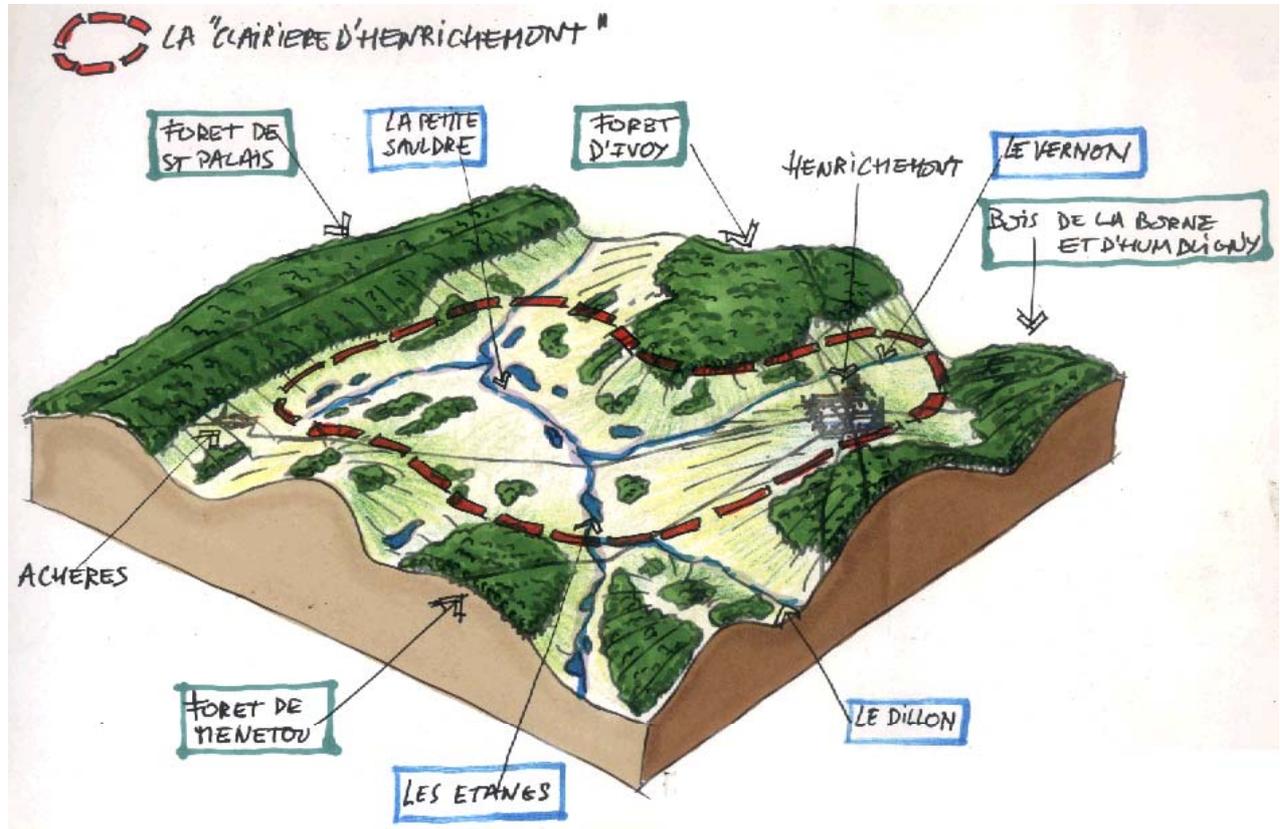
*Le hêtre en Pays Fort*

## La clairière d'Henrichemont, paradigme du Pays Fort

Dans la région d'Henrichemont se trouvent deux figures emblématiques de la qualité paysagère du Pays Fort, la vallée de Morogues, qui fait

partie de la cuesta (unité 5-6) et la clairière d'Henrichemont, en limite sud-ouest de la présente. C'est une dépression creusée par la confluence du

Vernon et de la Petite Sauldre, et cernée par les hauteurs boisées des forêts de Saint Palais, de Menetou et d'Humbligny.



Structure paysagère de la clairière, site de verdure et d'eaux

Ce site figure le "cœur du cœur" tant elle mêle intimement les figures qui le caractérisent ; avec ses ambiances bocagères, ses prairies fleuries et ses riches zones humides autour des

deux rivières, il pourrait reprendre à son compte le slogan de la Nièvre voisine qui se veut le "vert pays des eaux vives". Les bourgs d'Achères et d'Henrichemont qui en gardent

les entrées expriment également l'intime rapport entre l'habitat et le paysage naturel dans cette région.



Floraison vernale des prairies



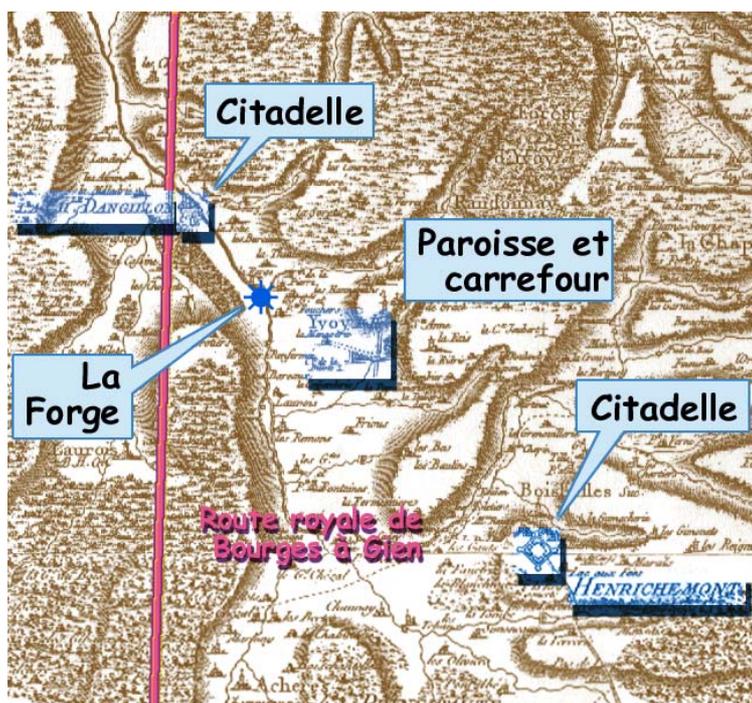
Les paysages de la clairière, vus depuis les hauteurs d'Humbligny

## Urbanisation : bourgs groupés et habitat dispersé

L'urbanisation se répartit entre cinq bourgs regroupés et un grand nombre d'écartés dans le milieu rural, hameaux et fermes isolées. Les villages groupés occupent les vallées ou leurs versants, sur des axes anciens de communication : Achères et la Chapelle d'Angillon dans la vallée de la Petite Sauldre, Henrichemont sur le versant sud du Vernon, I voy-le-Pré sur le versant est de la Sauldre et La Chapelotte dans la vallée de la Nère. Henrichemont, bâtie par Sully au début du XVII<sup>e</sup> siècle et la Chapelle d'Angillon, édiflée autour de son château au bord de la route royale de Bourges à Gien (l'actuelle RD 940) sont notées comme villes fortifiées sur la carte de Cassini.

Les deux cartes ci-après montrent l'évolution de ces deux anciennes citadelles à partir de leur noyau initial : Henrichemont s'est déployé le long des routes rayonnantes autour du plan rectangulaire originel en un tissu lâche qui s'intercale dans une trame de bois et de haies. La lisibilité du noyau historique garde toute sa clarté, marquée par les seuils entre le centre bourg et les faubourgs.

La Chapelle d'Angillon dont la place forte était installée entre la route royale et le château



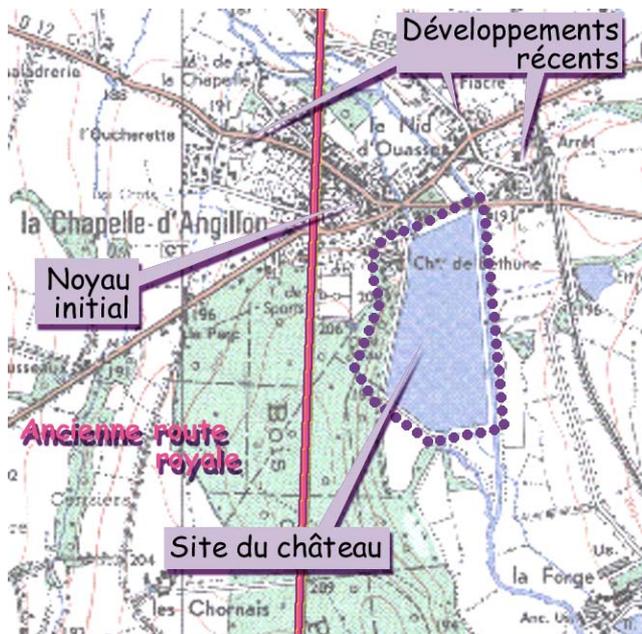
La partie occidentale du cœur du Pays Fort au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (extrait de la carte de Cassini)



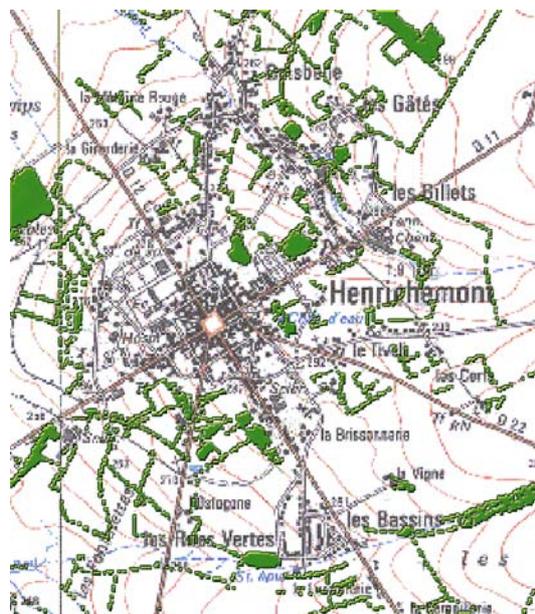
Henrichemont dans son écrin bocager

s'est essentiellement développée vers le nord et l'ouest sous l'influence de la RD 940. Un maillage de jardins et de vergers, héritage de l'image ancienne, demeure entre le

centre bourg et ses extensions. Dans les deux cas, l'insertion des zones urbanisées dans l'espace rural se fonde sur des structures végétales en intime fusion avec le bâti.



La Chapelle d'Angillon, influence de la RD 940



Henrichemont : trame végétale et trame bâtie

Le bocage abrite un construit très spécifique, avec ses granges pyramidales souvent à pans de bois, ses façades de torchis et son organisation traditionnelle en "villages" de quelques feux souvent héritées de structures mono familiales.



Un bel exemple de grange pyramidale en Pays Fort

Jadis inclus dans la trame des bois et des haies, ces édifices se font plus visibles à mesure que s'ouvre le paysage. «Les groupements d'habitations se font par famille autour d'une cour ou d'un passage commun de la proportion d'une rue ou d'une placette. L'unité familiale possède (...) une mare qui fut la carrière d'argile utilisée pour la construction (...)»<sup>47</sup>.

Le Pays Fort, fait de terre et de bois imprime sa marque dans les façades de maisons et les bâtiments d'exploitation : le pan de bois rempli de mortier de terre et de sable, la brique, le torchis voisinent avec des maçonneries de pierres variées que propose le sous-sol. Les calcaires jaunes, les grès ferrugineux plus ou moins

rubescents composent avec les tuiles cuivrées une harmonie de teintes chaudes que seules viennent contredire quelques toitures d'ardoises, postérieures au début du vingtième siècle.

Parallèlement au système ancien des "villages", des fermes isolées se sont développées au cours du vingtième siècle, souvent organisées en cour et ne présentant plus les formes caractéristiques de l'architecture vernaculaire. Les constructions sont plus massives et rectangulaires, les toits à deux pentes sont fréquemment couverts d'ardoises.

Enfin quelques constructions

récentes de bâtiments d'élevage de grand volume et de teintes tranchées sont d'autant plus perceptibles que s'ouvre la trame des haies (voir paragraphe enjeux). L'évolution régressive des haies met en évidence le construit...



47. In "Restaurer en Pays Fort et en Sancerrois" CAUE du Cher



*La chaude richesse des couleurs des maçonneries et des enduits <sup>48</sup>*

## Découverte du patrimoine

Cette région est riche de monuments et de traces de son passé. L'architecture vernaculaire est fort originale (voir paragraphe précédent) et de prestigieux édifices

émaillent l'ensemble de ces paysages : dans le cœur proprement dit ce sont Henrichemont, le château de la Chapelle d'Angillon qui se mire dans les eaux de son étang et de

ses douves ou le château de la Verrerie, qui se cache dans un site magnifique en lisière de la forêt d'I voy.



*Château de la Chapelle d'Angillon*



*Château de la Verrerie*

## LES ENJEUX DU PAYSAGE

### Maintenir les qualités de l'espace naturel

La valeur de l'espace naturel  
 En Pays Fort, c'est-à-dire du milieu boisé et des milieux humides repose paradoxalement sur les modalités de sa gestion : c'est un milieu "naturel rural", qui doit beaucoup à des

*Les prairies humides : un bien fragile*



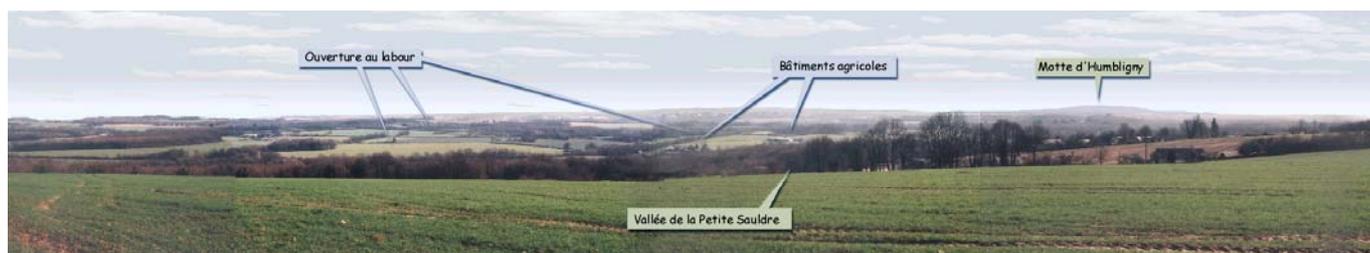
48. In "Restaurer en Pays Fort et en Sancerrois" CAUE du Cher

pratiques ancestrales de l'agriculture. L'équilibre des milieux humides ne s'est maintenu que parce qu'une partie des fonds de vallée étaient pâturés, la tendance à la fermeture de ces biotopes est globalement une régression. L'espace boisé proprement dit

est relativement stable, en grande partie géré par les sylviculteurs. La tendance à développer la futaie résineuse sur les périphéries de massifs peut comporter à terme un risque de régression paysagère car cela a pour effet d'homogénéiser l'aspect des

lisières. Il serait souhaitable que les plans de gestion fussent précédés d'une étude de l'impact paysager des dispositions proposées et fasse l'objet d'une concertation entre les différents acteurs du paysage.

## L'enjeu de la diversité paysagère face à l'extension des labours : quelle image pour demain?



L'évolution du bocage et ses conséquences (ici au sud d'Ivoy-le-Pré)

La diversité paysagère des parties bocagères est actuellement remise en question par le développement de la culture sur les terres les moins pentues et la disparition des haies : le bocage en perdant sa complexité s'éloigne de l'image du Pays Fort, qui se fonde sur le densité et la touffeur verte.

Cependant, l'ouverture de certains versants et l'accompagnement des ondulations du relief par les lignes de semis produit une image qui, pour être différente n'est pas sans qualités. Le véritable enjeu est ici sur la nature de l'image future : si ces paysages doivent au moins

partiellement se modifier, vers quoi tendent-ils ? L'évolution observée s'est produite dans le contexte d'une réflexion sur la mutation du foncier car la plupart de ces communes sont remembrées. La réflexion sur la mutation du paysage ne reste-t-elle pas à conduire ?

## Les enjeux sur le bâti : s'insérer dans la cohérence initiale

La construction d'édifices nouveaux, bâtiments agricoles ou habitat individuel en périphérie des bourgs doit s'établir dans le respect des grands équilibres : préservation des silhouettes en écrin dans la trame boisée, respect de certaines règles d'adaptation au terrain et d'implantation (éviter les points hauts et les versants

en vue), conserver les logiques de groupement initiales, mettre en place des systèmes d'accompagnement plantés à partir de la palette végétale indigène.

En ces lieux particulièrement sensibles, l'insertion des constructions doit être étudiée dans le cadre de véritables volets paysagers des documents

d'urbanisme et des permis de construire qui interrogent notamment les vues à distance dans les secteurs les plus ouverts. Enfin l'étude d'une palette de couleurs et de matériaux et l'utilisation du guide de recommandations du CAUE pour les restaurations sont ici indispensables.

### LISTE DES COMMUNES

Achères  
Dampierre-en-Crot  
Ennordres  
Henrichemont  
Ivoy-le-Pré  
Jars

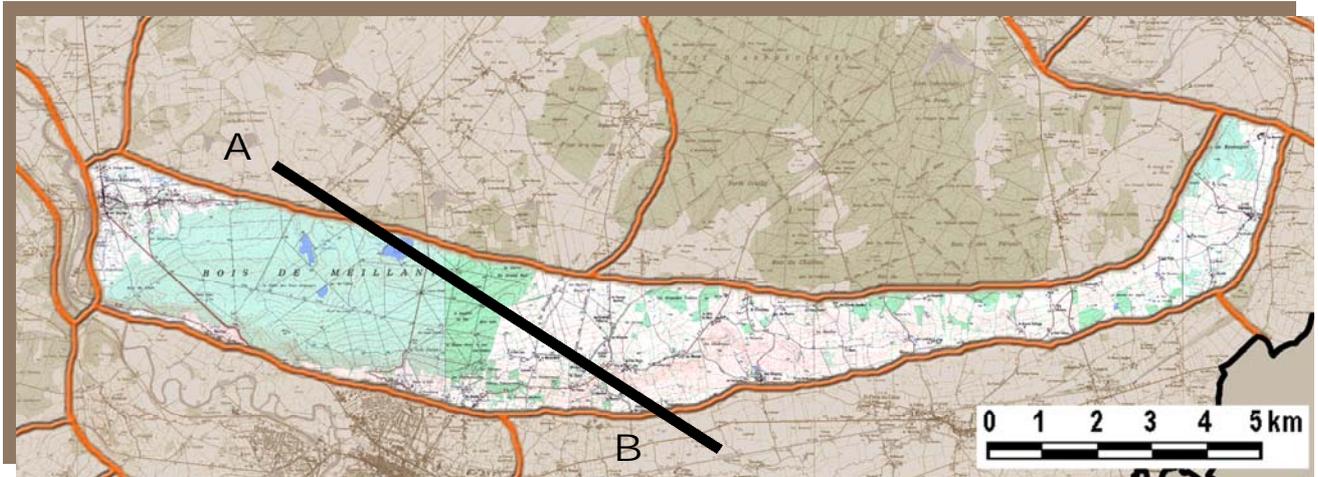
La Chapelle-d'Angillon  
La Chapelotte  
Le Noyer  
Menetou-Salon  
Méry-ès-Bois  
Neuilly-en-Sancerre

Oizon  
Parassy  
Sens-Beaujeu  
Villegenon



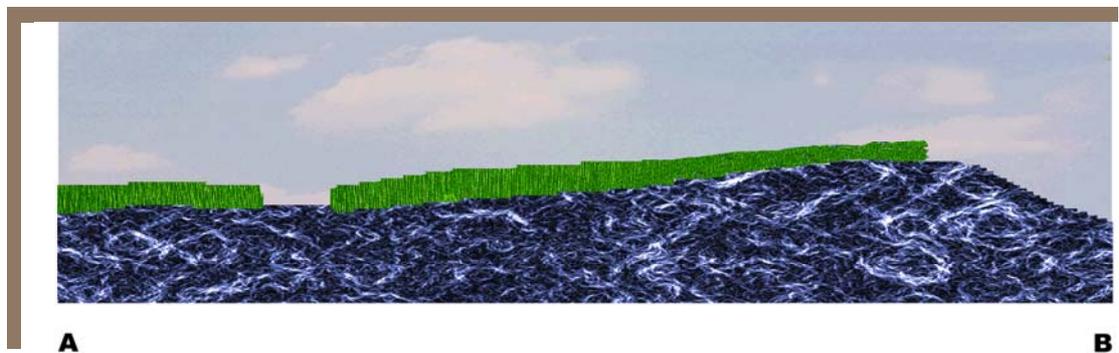
## 5-3 LE COTEAU DE SAINT AMAND

Un horizon qui témoigne de l'évolution du Boischaud



Fond de tableau du site de Saint Amand-Montrond, le coteau correspond à une cuesta intermittente qui sépare les assises du Jurassique inférieur et moyen (étage Bajocien). Ce relief vigoureux à l'ouest qui s'affaisse peu à peu vers l'est marque fortement le site urbain et met en scène les différents états des paysages du Boischaud : forêts, bocages denses et bocages qui peu à peu s'ouvrent et se transforment. Porteur de scènes en tableau diversifiées, ce coteau est un puissant révélateur des paysages du sud du bassin sédimentaire, proche de sa naissance aux confins du Massif Central.

### COUPE



### DESCRIPTION GENERALE

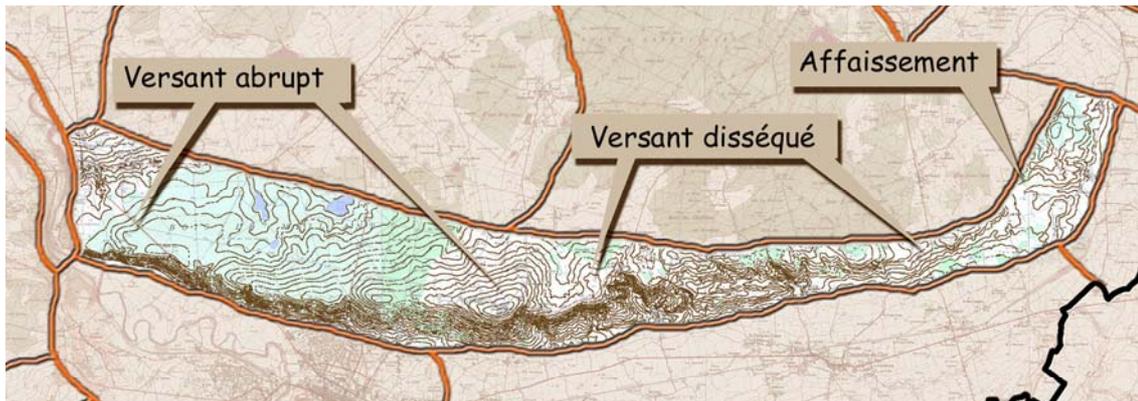
#### Un escarpement rectiligne qui s'affaisse lentement vers l'est

Les couches de calcaires durs et d'oolithes qui surmontent des assises argileuses ont déterminé une cuesta intermittente qui épouse la forme en croissant des dépôts sédimentaires. Au nord de Saint Amand-Montrond, elle constitue une barre rectiligne d'orientation est-ouest qui

provoque une inflexion vers l'ouest du cours du Cher. Cet escarpement, d'une amplitude de cent vingt mètres environ tranche nettement dans ce paysage du sud du Boischaud au relief fort modeste. Sa vigueur décroît d'ouest en est, sa hauteur est maximale au nord-ouest de Saint Amand lorsque le

Cher le perce en une cluse qui marque le seuil de Bruères et l'entrée dans l'unité "vallée de Cher" proprement dite et elle s'affaisse régulièrement vers l'est jusqu'au point où elle laisse passer l'Auron vers le nord dans une dépression peu marquée.

## Un relief qui s'atténue d'ouest en est

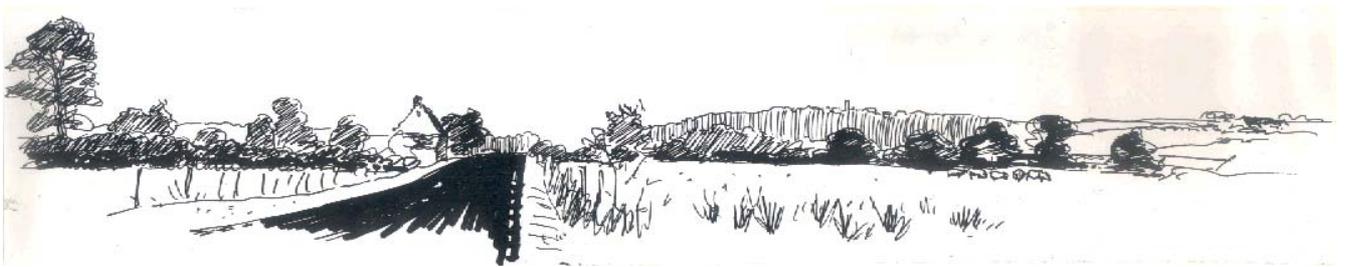


Carte du relief

L'effacement progressif du relief détermine trois séquences : c'est au nord de Saint Amand une falaise nette de laquelle l'érosion a détaché la butte témoin de Montrond qui fonde le site de la ville et qui se

prolonge jusqu'à Les Vivons. Entre Les Vivons et Charenton-du-Cher, la côte est disséquée par un réseau de petits vallons perpendiculaires qui descendent vers la Marmande puis à l'est de Charenton, elle disparaît peu à

peu et s'ouvre sur la vallée de l'Auron au droit du seuil du canal du Berry, point de partage entre les bassins de la Loire et du Cher.



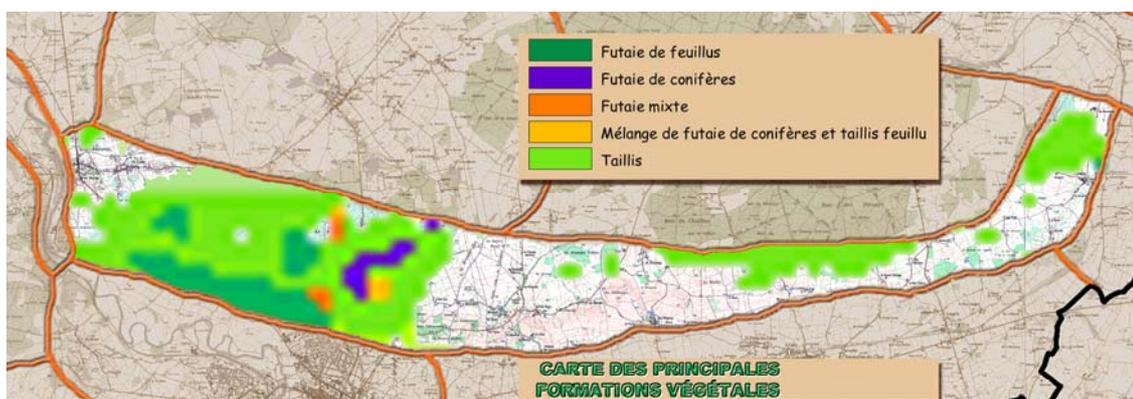
Vu depuis le sud, l'escarpement horizon du bocage

## L'occupation du sol entre bocage et forêts

Paysage de transition, la côte est témoin des paysages qui la bordent : au droit du site de Saint Amand elle est surmontée par le bois de Meillant qui coiffe la falaise et en souligne l'effet

de fond de tableau, tandis qu'à l'est le bocage mêlé de boqueteaux se déploie sur ses pentes et compose une série de scènes en tableau. Elle est ainsi partagée en deux entités bien

distinctes : une barre boisée univoque à l'ouest et un ensemble de scènes diversifiées à l'ouest où le bocage ponctué de boqueteaux habille les pentes. Le bois de Meillant qui



domine la falaise est composé d'une futaie de chênes dans la partie qui jouxte l'escarpement et d'un taillis feuillus dans la partie nord avec quelques parcelles de futaie résineuse. Les bois qui habillent la partie bocagère du coteau sont des taillis de pente calcaire sèche, à chêne pédonculé, chêne pubescent, érable champêtre et robinier. La côte met en scène les paysages d'un bocage plus ou

moins ouvert, comme le montre la photographie ci-dessous. La trame végétale se défait progressivement vers l'est, ainsi la côte passe-t-elle graduellement d'un relief vigoureux entièrement boisé à un bocage dense puis à un paysage de plus en plus ouvert qui montre les divers stades d'évolution déterminant cette région du Boischaut. Dans une trame inégale de haies, de bouchures plus ou moins bien

entretenues, les prairies, composées par de belles pelouses calcaires s'intercalent entre des parcelles cultivées qui s'étendent dans la partie orientale du coteau. Pelouses et bois composent à l'ouest un ensemble floristique qui a justifié le classement de la partie abrupte du coteau en ZNIEFF. La valeur du milieu naturel accompagne ici le gradient paysager ouest est.



*Les figures évolutives d'ouest...*



*...en est*

## Les grands panoramas

L'amplitude du relief met en scène de manière spectaculaire le bocage et la

vallée du Cher, comme le montre l'image du point de vue de la Tour Malakoff au hameau des

Vivons.



*Le bocage, la vallée du Cher et les confins de la marche révélés par le coteau de Saint Amand*

## LES ENJEUX DU PAYSAGE

Le principal enjeu se fonde sur les mutations des structures bocagères dans la partie orientale du coteau ; en effet l'ouverture de la trame des haies a deux effets : une simplification de l'image en tableau offerte par le relief et

la mise à nu des édifices. Les bâtiments agricoles et habitations qui étaient jadis enchâssés dans leur écrin végétal ne se distinguaient que par leurs toitures alors qu'aujourd'hui ils se lisent clairement. Ceci suppose une

exigence qualitative nouvelle et une particulière attention à porter à l'étude d'implantation, de formes, de volumes et de couleurs lors de la construction de bâtiments nouveaux.

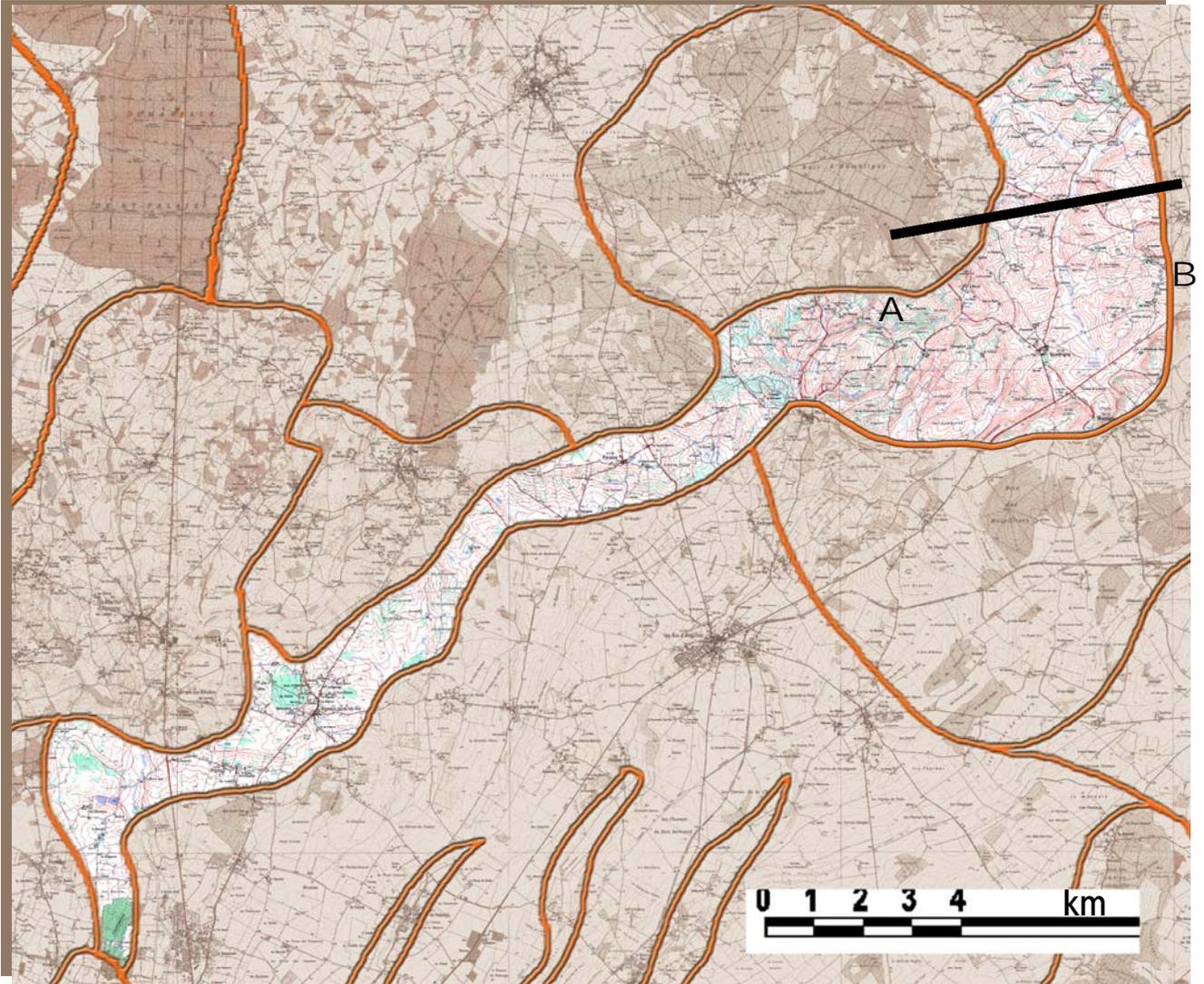
## LISTE DES COMMUNES

Arpheuilles  
Bruère-Allichamps  
Charenton-du-Cher  
La Celle  
Meillant  
St Amand-Montrond  
St Pierre-les-Etieux  
Vernais



## 5-4 LA CUESTA DU PAYS FORT

### La mise en scène du Pays Fort



*L'escarpement de la cuesta du Crétacé marque une puissante séparation entre la plaine de grande culture de la Champagne Berrichonne et les paysages de bois, d'eaux vives et de bocages du Pays Fort. Ligne de partage des paysages, c'est aussi un ensemble de sites imbriqués, linéaires dans la partie occidentale et fait de micro-sites en écrin à l'approche du Sancerrois. Modelé par un double réseau hydrographique né des bassins de l'Yèvre et de la Sauldre, ce paysage à la fois complexe dans son approche interne et très simple dans une lecture à distance pose la question de sa protection.*



**A**

**B**

## DESCRIPTION GENERALE

## COUPE

### Un escarpement modelé par un double réseau hydrographique

L'escarpement du Pays Fort se décompose en deux parties, d'une part une falaise abrupte qui correspond à la couche dure des oolithes et calcaires jaunes des premiers étages du Crétacé et d'autre part des couches de calcaires et de marnes plus tendres, empâtées par des dépôts de pente, qui en constituent le piémont (unité 10.4). La falaise, relativement étroite à l'ouest d'Humbligny est modelée par de courts ruisseaux affluents de l'Yèvre qui descendent vers le sud. La partie située à l'est de la

Motte d'Humbligny, disséquée par la Sauldre et ses ruisseaux affluents qui se dirigent vers le nord est plus évasée. Entre le début du Sancerrois et le site de Bourges, cet escarpement fonde la limite nord de la plaine de Champagne Berrichonne. L'unité se termine à l'ouest avec l'entrée dans les paysages marqués par le vignoble : la nature du relief ne change pas mais c'est la présence du paysage viticole qui crée l'identité du site (narthex du Sancerrois).



*Le relief et le réseau hydrographique*

### Une situation de regard sur les paysages de Champagne Berrichonne

La cuesta organise une véritable mise en scène des paysages de la Champagne Berrichonne. La partie occidentale est lue comme une barre qui fait l'horizon septentrional de la plaine et qui offre de nombreuses vues sur ses paysages. La route qui joint Parassy, Menetou-Salon et Vignoux-sous-les-Aix chemine en crête de l'escarpement et montre à la fois piémont et plaine.

Les bourgs implantés sur la crête accompagnent cette situation de regard vers l'aval, en particulier Menetou-Salon,



*Vue sur le piémont et la plaine depuis Parassy*

dont l'espace public central est un vaste rectangle orienté lui aussi vers l'aval, ce qui a pour effet de magnifier l'orientation générale du paysage.



### À l'est d'Humbligny, les paysages en écrin

Dans la partie orientale "épaisse" de la cuesta, le creusement par un système plus complexe de vallons donne un nouvel aspect au paysage ; le relief linéaire se complexifie et génère toute une série d'espaces intimistes composés par les vallons boisés dont un

très bel exemple est la vallée de Morogues. Tout se passe comme si le paysage désirait se faire mystérieux et clos avant la grande ouverture sur les paysages viticoles, ménageant ainsi une transition par effet de contraste d'une grande qualité. C'est une succession d'espaces

fermés qui offrent des vues en fenêtre sur la plaine et s'enchaînent les uns aux autres, faisant alterner des coupes boisées et des vallons parsemés de prairies dans lesquelles le construit se dissimule.



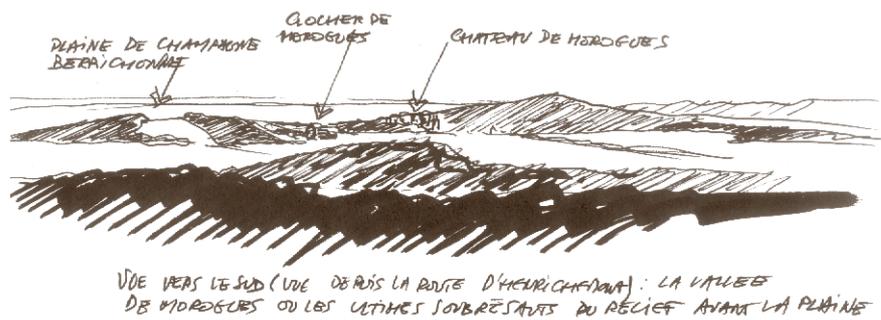
La succession de clos boisés

Fenêtre sur les espaces ouverts

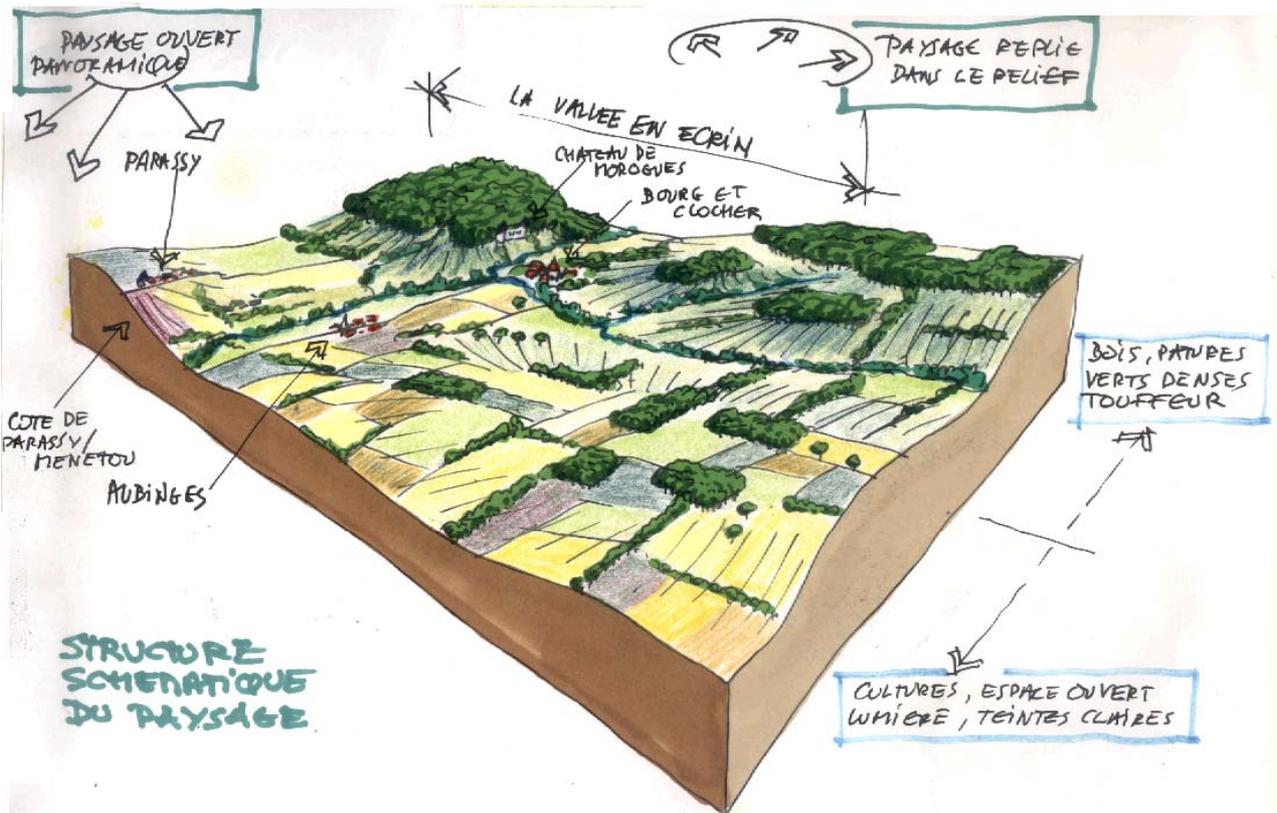


### Morogues, le site paradigme

La vallée de Morogues est le point d'orgue de cette partie de la cuesta, vallée en écrin elle offre au regard dans un cadre boisé une dépression bocagère dans laquelle s'insère le bourg, dominé par le château sur le versant en lisière de forêt.



La vallée de Morogues et l'enchaînement des vallons et des crêtes



La vallée de Morogues, schéma de la structure paysagère

Morogues, village de val est en son site comme enfermé, le paysage s'y lit par les crêtes qui le limitent, boisées à l'ouest et laissant apercevoir à l'est les premiers moments du vignoble sancerrois. Seul émerge le clocher de son église d'un tardif roman, dans un subtil

dialogue avec les tours du château des Maupas, dont le nom (Malus passus le "mauvais passage") donne à penser que cette vallée en écrin fut aussi un défilé bien gardé... Morogues c'est aussi le sous-sol du Pays Fort qui s'exprime dans ses façades, mêlant en d'harmonieuses compositions les clairs calcaires et les sombres grès ferrugineux.



Le château, adossé au versant forestier



L'église de Morogues, un sobre poème de pierres



### Richesse des paysages et du milieu naturel... un patrimoine en danger ?

Ce paysage a conservé une occupation du sol fondée sur le taillis et les pelouses calcaires, les pentes ne permettant pas la conversion partielle vers le labour qui s'est opérée ailleurs. En revanche, ces faibles dispositions agricoles et la régression de l'élevage sur les

pâturages dans les terroirs aux parcelles exiguës se traduisent par une tendance à l'enfrichement et au boisement naturel. Ces sites courent le risque de se fermer encore davantage et de voir disparaître les effets de fenêtre vers l'extérieur. Ce joyau précieux

est en danger d'étouffement si des mesures d'entretien ne sont pas prises.

Par ailleurs la fermeture des espaces peut être à l'origine de quelques dérives et incivilités, comme le montre l'insolite photographie du bas de la page à gauche.



*Quelques figures des pelouses calcicoles*

La protection de l'ensemble de la cuesta semble une option nécessaire pour susciter à la fois une réflexion sur la gestion des paysages qui la composent et éviter que ce sanctuaire paysager ne se banalise. Les exemples comme celui de la photographie ci-dessous font

sans doute exception, mais la mise en situation par le relief impose une grande attention vis-à-vis de l'implantation de tout élément nouveau : l'image ci-dessous à droite montre par exemple l'impact d'une construction récente de couleurs claires en tête de

coteau. Une protection des paysages et un encadrement strict des mutations s'imposent et pourraient faire l'objet d'une charte paysagère globale sur le Pays Fort permettant de hiérarchiser les questions... et les réponses.



*Curieuse rencontre au détour d'un chemin à l'ouest de Morogues*



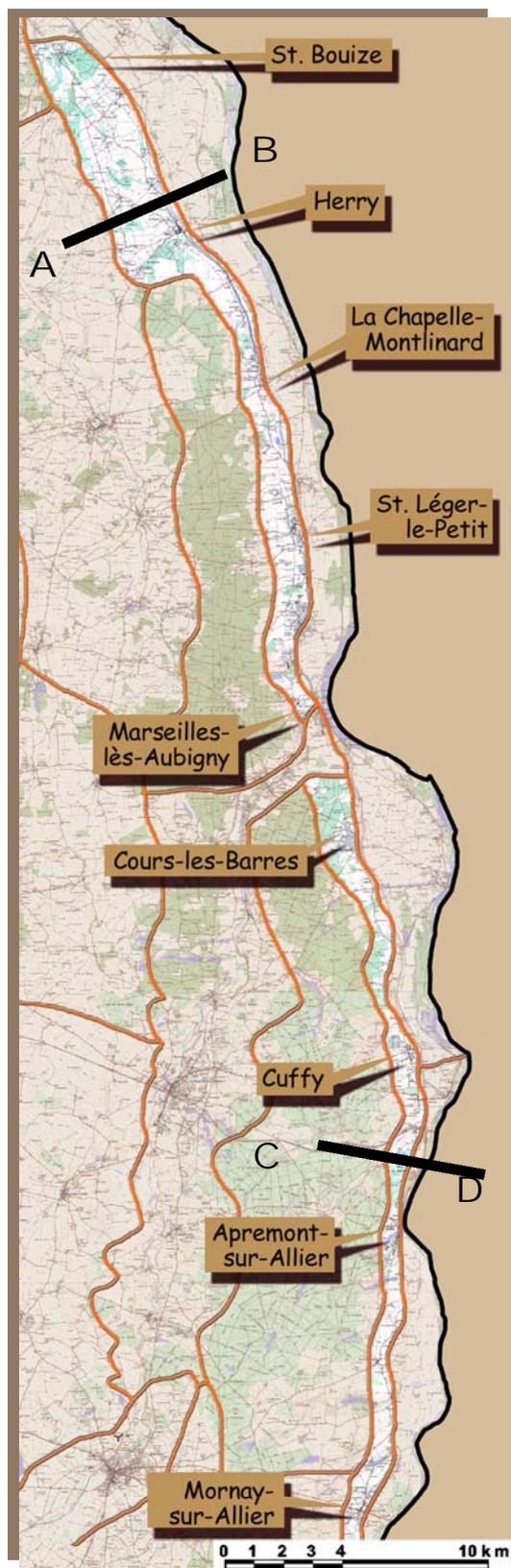
*L'impact des constructions récentes*

## LISTE DES COMMUNES

Aubinges  
Fussy  
Humbligny  
Morogues  
Menetou-Salon  
Neuilly-en-Sancerre  
Neuvy-Deux-Clochers  
Parassy  
St Georges-sur-Moulon  
Vasselay  
Vignoux-sous-les-Aix

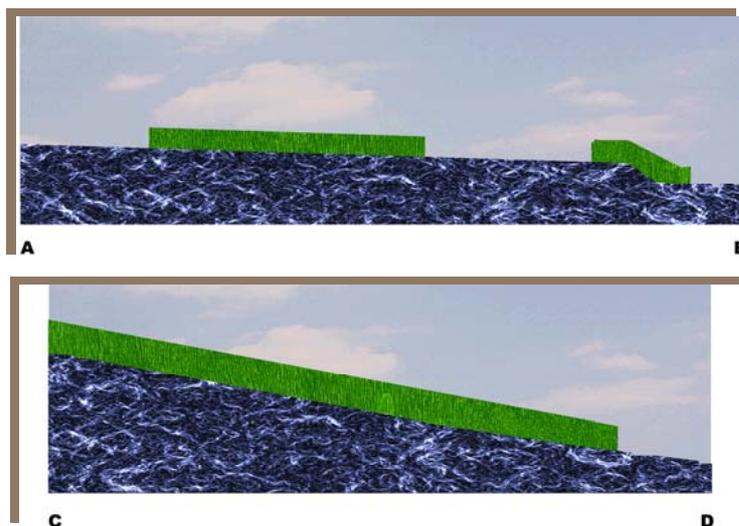


## 5-5 LES VERSANTS DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER Quand le Cher se tourne vers la Bourgogne



*Une étroite bande de terrain descend des hauteurs forestières qui dominent la Loire et l'Allier et fonde la limite entre le Cher et la Nièvre. C'est un paysage d'interface, boisé et agricole, qu'émaillent fermes et manoirs. Essentiellement perçu depuis le fond de vallée et la rive droite, isolé des paysages de l'ouest par le manteau forestier du plateau, il ne se laisse percer qu'en deux points, les débouchés de l'Aubois et de la Vauvise sur le Val de Loire.*

### COUPE



### DESCRIPTION GENERALE

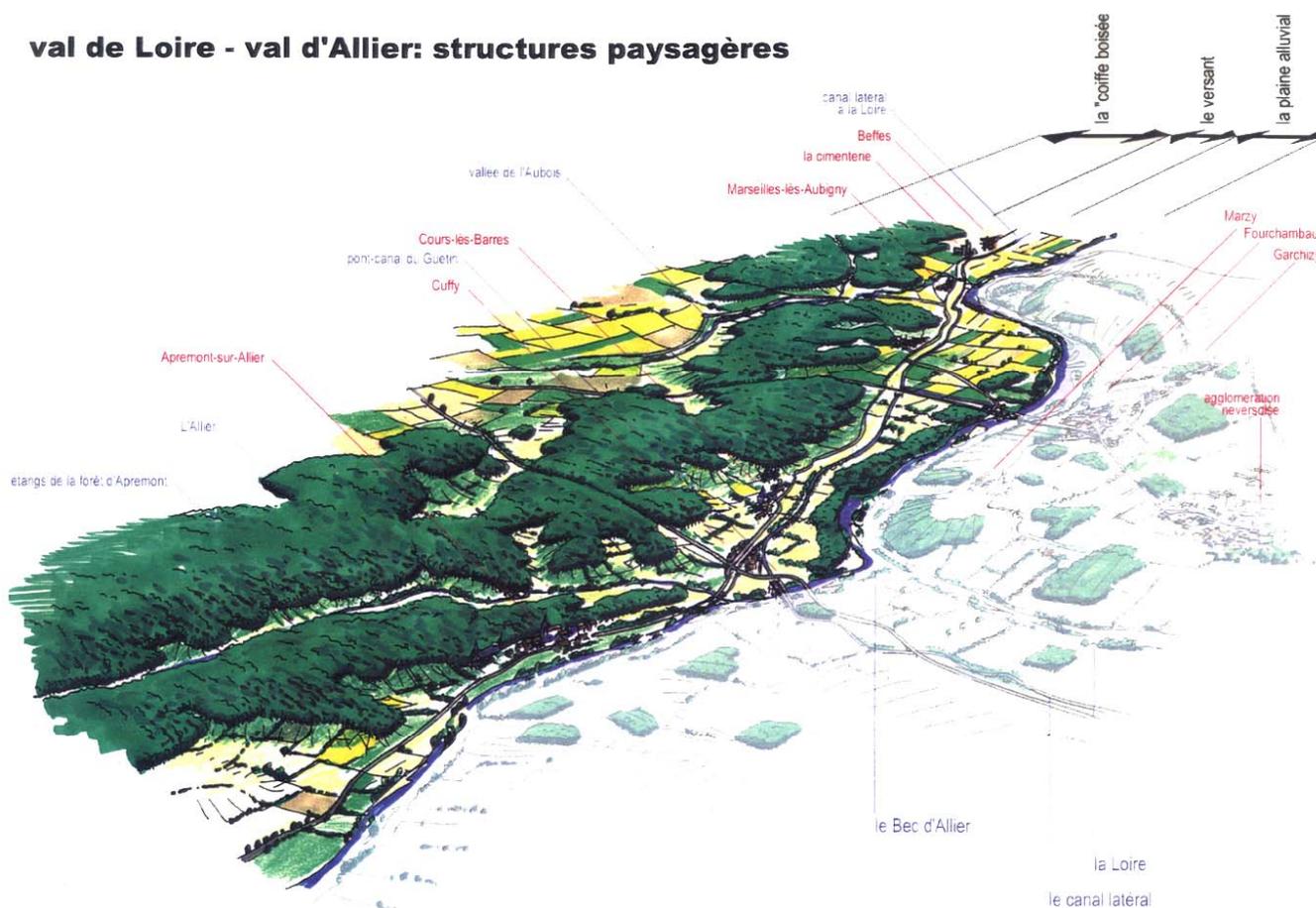
Entre Mornay-sur-Allier et Saint Bouize, les vallées de l'Allier et de la Loire sont limitées à l'ouest par le coteau constitué par les terrains calcaires recouverts des sables et argiles du Bourbonnais composant les interfluves avec l'Aubois et la Vauvise. Ceux-ci forment un bombement d'une amplitude comprise entre 50 et 100 mètres recouverts par les paysages forestiers de l'Aubois et du ressaut boisé de la Loire. Les cours des deux fleuves occupent généralement sur ce tronçon la partie est du val : la rive droite constitue le versant

vif tandis que le coteau de rive gauche est un versant de pente moyenne, dont le piémont se termine sur la terrasse alluviale des fleuves qui constitue un étroit replat au-delà duquel débutent les paysages de vallée. La terrasse accueille une chaîne de villages qui se sont installés hors du domaine des crues de la Loire. Ce versant isole les paysages du Cher de la vallée et se tourne vers la Bourgogne voisine, à l'exception des deux seuils que fondent les confluences de l'Aubois et de la Vauvise avec la Loire. Le versant se présente d'une manière constante : une pente régulière est occupée par des boisements

en taillis et des espaces en pâture ou en culture, au pied de laquelle se succèdent des villages régulièrement disposés en pied de coteau et réunis par une route parallèle au canal latéral. La terrasse et la chaîne des villages ont été décrits avec les unités 3-1 (vallée de l'Allier) et 3-6 (vallée de la Loire), le versant proprement dit se résume à la bande de terrain pentue qui sépare les boisements des interfluves des grandes vallées. Ils se caractérisent par leur occupation mixte, agricole et boisée et la présence de nombreux manoirs et grosses fermes ornées qui se sont

installés sur des positions dominantes par rapport à la vallée.

### val de Loire - val d'Allier: structures paysagères



*Morphologie des paysages en rive gauche de la Loire et de l'Allier : le double confinement du versant et de l'espace boisé*

## Le bâti en balcon sur la vallée



*Le château d'Apremont dominant l'Allier*



*Châteauvert à Marseilles-lès-Aubigny, le bien nommé dans son écrin de verdure*



*Château et ferme manoir à Saint Léger-le-Petit*

## Les nuances

Dans la partie du Val d'Allier située en amont de la confluence, le versant présente la structure commune à toute l'unité, à l'exception de la rencontre entre les deux fleuves où l'ampleur du coude de la Loire et l'étalement de la confluence dans les sables de la plaine alluviale se calent à l'ouest sur un coteau plus doux que domine nettement le versant de la rive droite. Ce site offre à la Nièvre le point de vue du Bec d'Allier depuis lequel se découvre le Cher dans la région de la vallée de Germigny.



*Depuis le point de vue du Bec d'Allier à Marzy (Nièvre), le bourg de Cuffy sur la terrasse, surmonté par le versant et l'ouverture sur les paysages de la vallée de Germigny*

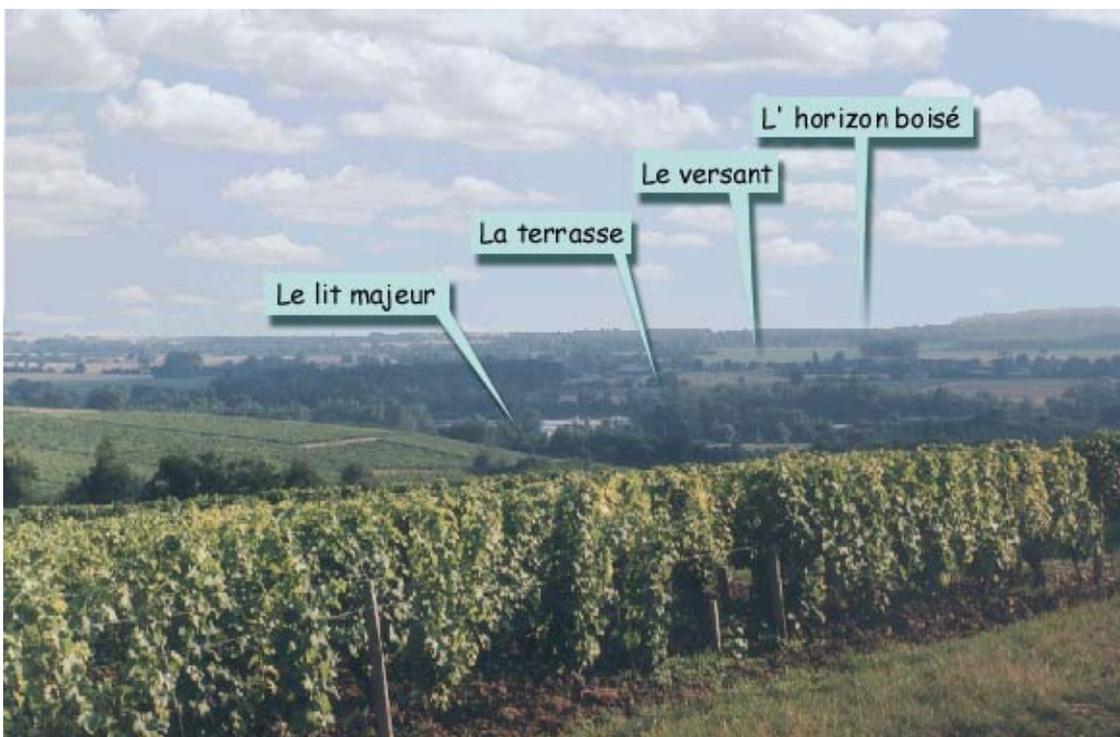
Les vues prises depuis la rive droite et depuis la vallée montrent que l'occupation du sol est composée essentiellement de boisements incluant quelques espaces agricoles ouverts, composant une marqueterie verte et dense. Le gradient de boisement va en décroissant du sud au nord. Au droit de l'Allier, les versants paraissent envahis par les bois qui le surmontent, entre le Bec d'Allier et la Chapelle-Montlinard les pâtures et quelques champs cultivés composent un dessin binaire et dans la partie septentrionale, l'occupation du sol est équilibrée entre les bois et l'espace agricole, avec une nette tendance à l'extension de la culture sur les pentes les plus faibles, comme si après avoir côtoyé les bocages boisés de la vallée de Germigny, le versant se faisait miroir de la Champagne Berrichonne, avant de laisser la place aux hautes figures du Sancerrois.



*La vue générale depuis la rive droite : versant et manteau forestier constituent l'horizon*



*En vision plus rapprochée seuls apparaissent la ripisylve de la Loire et le versant*



*Les séquences de lecture du paysage du Val depuis la rive droite (Pouilly-sur-Loire)*

## LES ENJEUX DU PAYSAGE

Si la partie sud semble relativement stable le versant de Loire proprement dit connaît une évolution sensible, surtout au nord de La Chapelle-Montlinard. Cette ouverture donne à cette section une plus grande sensibilité paysagère : il

y a lieu ici d'examiner avec soin tout projet de construction de bâtiment, notamment agricole susceptible de s'implanter en sommet ou à flanc de coteau.

La section comprise entre le Bec d'Allier et la Chapelle Montlinard risque de se trouver

à terme confrontée au problème du maintien de ses espaces ouverts, pour ce qui concerne les petites parcelles qui tendent à s'enfricher.

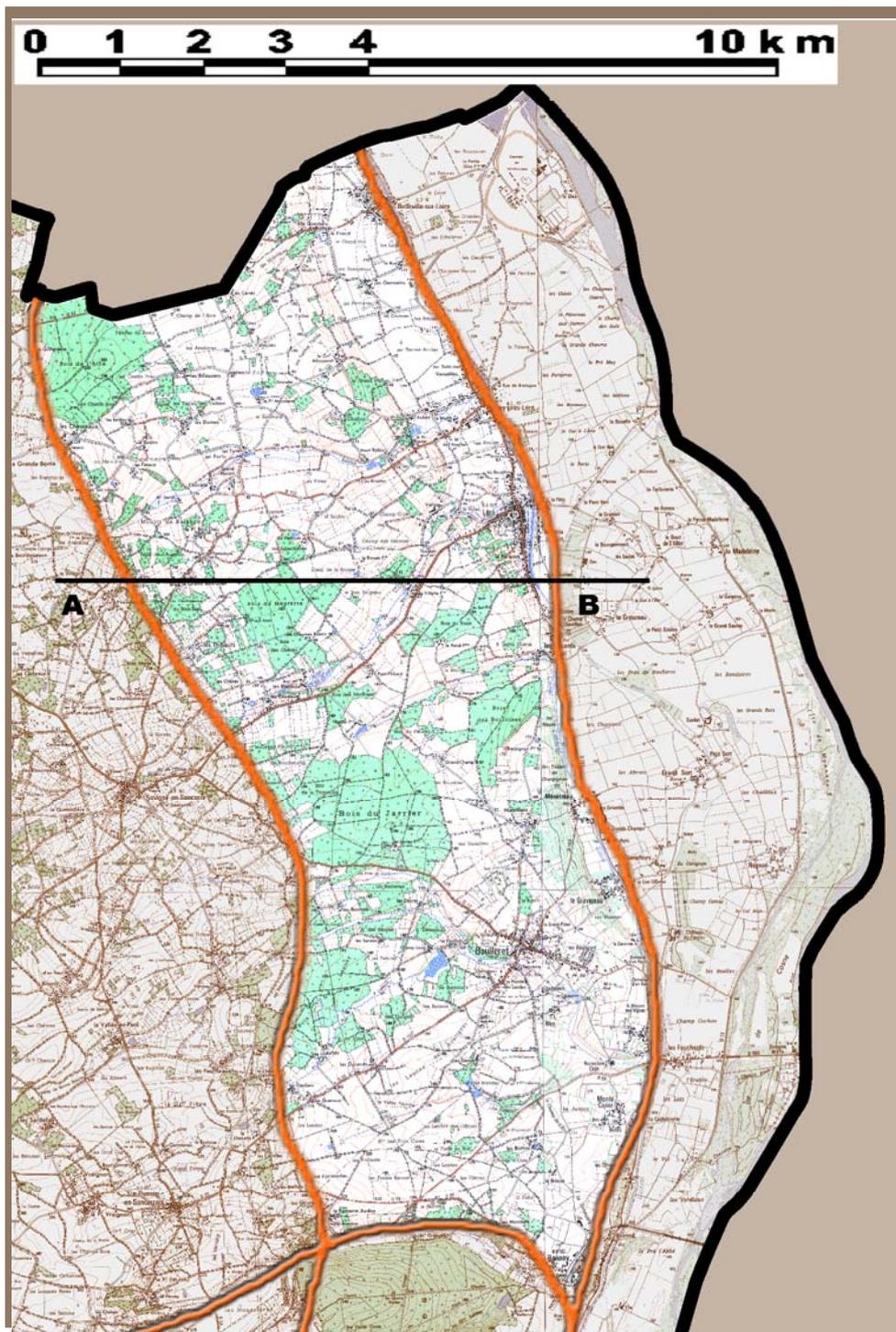
## LISTE DES COMMUNES

Apremont-sur-Allier  
Argenvières  
Beffes  
Cours-les-Barres  
Cuffy  
Herry  
Jouet-sur-l'Aubois  
La Chapelle-Montlinard  
Marseilles-lès-Aubigny  
Mornay-sur-Allier  
Neuvy-le-Barrois  
St Bouize  
St Léger-le-Petit



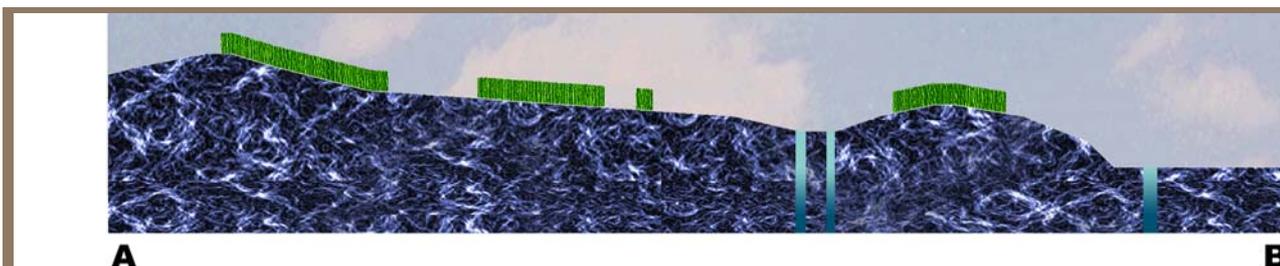


## 5-6 LE DEVERS DU PAYS FORT La transition entre Pays Fort et val de Loire



Au nord de Sancerre le versant s'élargit en un plateau creusé de vallons profonds qui se termine au droit de la vallée de la Loire en un coteau vigoureux. En arrière du coteau le paysage est une mosaïque de bois, de pâtures et de cultures qui fait transition entre la vallée et le Pays Fort.

COUPE



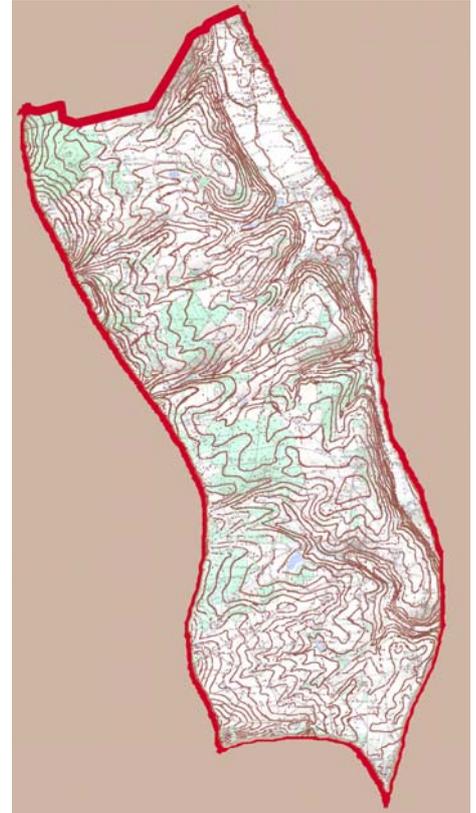
## DESCRIPTION GENERALE

### Coteau et vallons, un double système

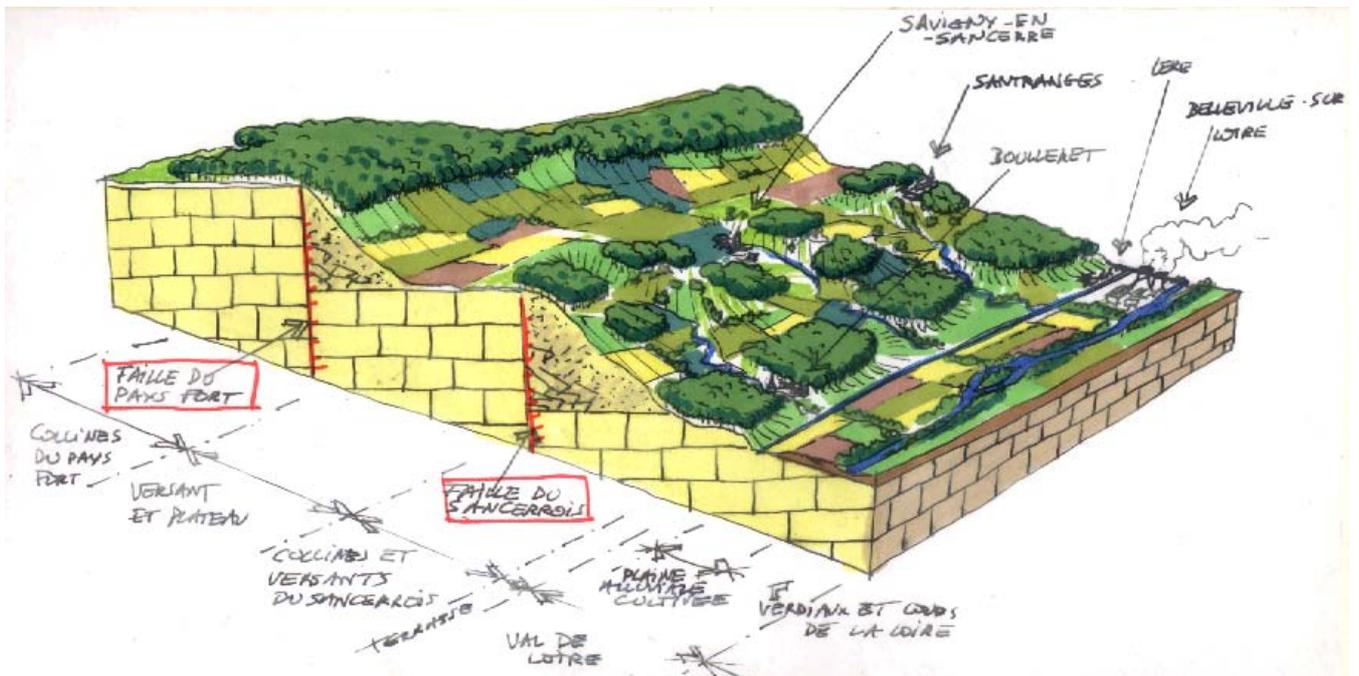
**A**u nord du Sancerrois, le versant de la rive gauche est profondément disséqué par des vallons perpendiculaires qui descendent vers la Loire en s'enfonçant dans des sédiments tertiaires. Le relief du coteau, d'une amplitude de cinquante à soixante mètres s'en trouve étiré vers l'intérieur des terres et compose avec le Pays Fort une transition beaucoup plus graduelle que celle qui partage le vallée et la Champagne Berrichonne. D'autre part la vallée n'est plus directement

dominée par les grandes failles, qui sont ici en recul et sont empâtées par des dépôts de pente caillouteux et argileux qui les rendent peu visibles. Le dévers du Pays Fort s'étend entre la ligne de faille sur laquelle prennent naissance les vallons et la terrasse de la Loire.

Le paysage du dévers se divise en un versant abrupt au droit de la rive gauche du lit majeur de la Loire et un plateau percé de vallons parallèles qui orientent l'espace vers la vallée.



Carte du relief (les courbes de niveau correspondent à 5 mètres de dénivellation)



Forme schématique de l'enchaînement des reliefs entre la plaine alluviale, le versant et les hauteurs du Pays Fort

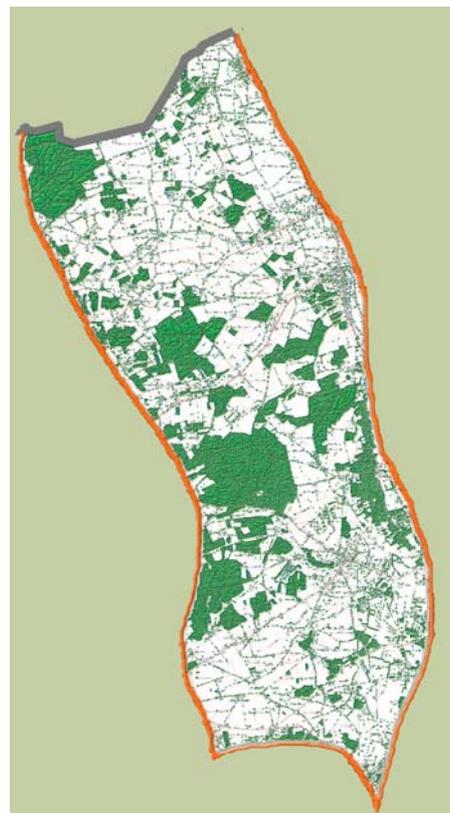
## Une couverture boisée intermittente

C'est un paysage en mosaïque, qui fait alterner des bois et boqueteaux et des parcelles ouvertes, à peu près dépourvues de haies qui sont occupées majoritairement par des prairies auxquelles se mêlent des cultures. Les courbes du relief, soulignées par le contraste

entre les boisements et les parcelles ouvertes, le jeu des couleurs entre labours et prairies composent un territoire d'une belle harmonie qui accueille en son sein le bourg de Boulleret ainsi qu'un ensemble de hameaux et de fermes isolées caractéristiques du Pays Fort.



*Le plateau ondulé, revêtu de sa mosaïque de bois, prés et cultures, dans laquelle se dissimule à demi l'habitat*



*La couverture boisée du dévers du Pays Fort*

## LES ENJEUX DU PAYSAGE

L'harmonie de ces paysages se fonde sur le relatif équilibre entre les diverses formes d'occupation du sol. Il existe deux risques de voir cette

stabilité s'altérer, soit par l'extension des cultures, soit par le reboisement ; ces deux phénomènes traduisent la régression de la prairie, dont

quelques signes s'observent sur le terrain : enfrichements et débuts de boisements spontanés.

*Envahissement par la ronce, développement des ligneux, une parcelle en voie d'enfrichement*



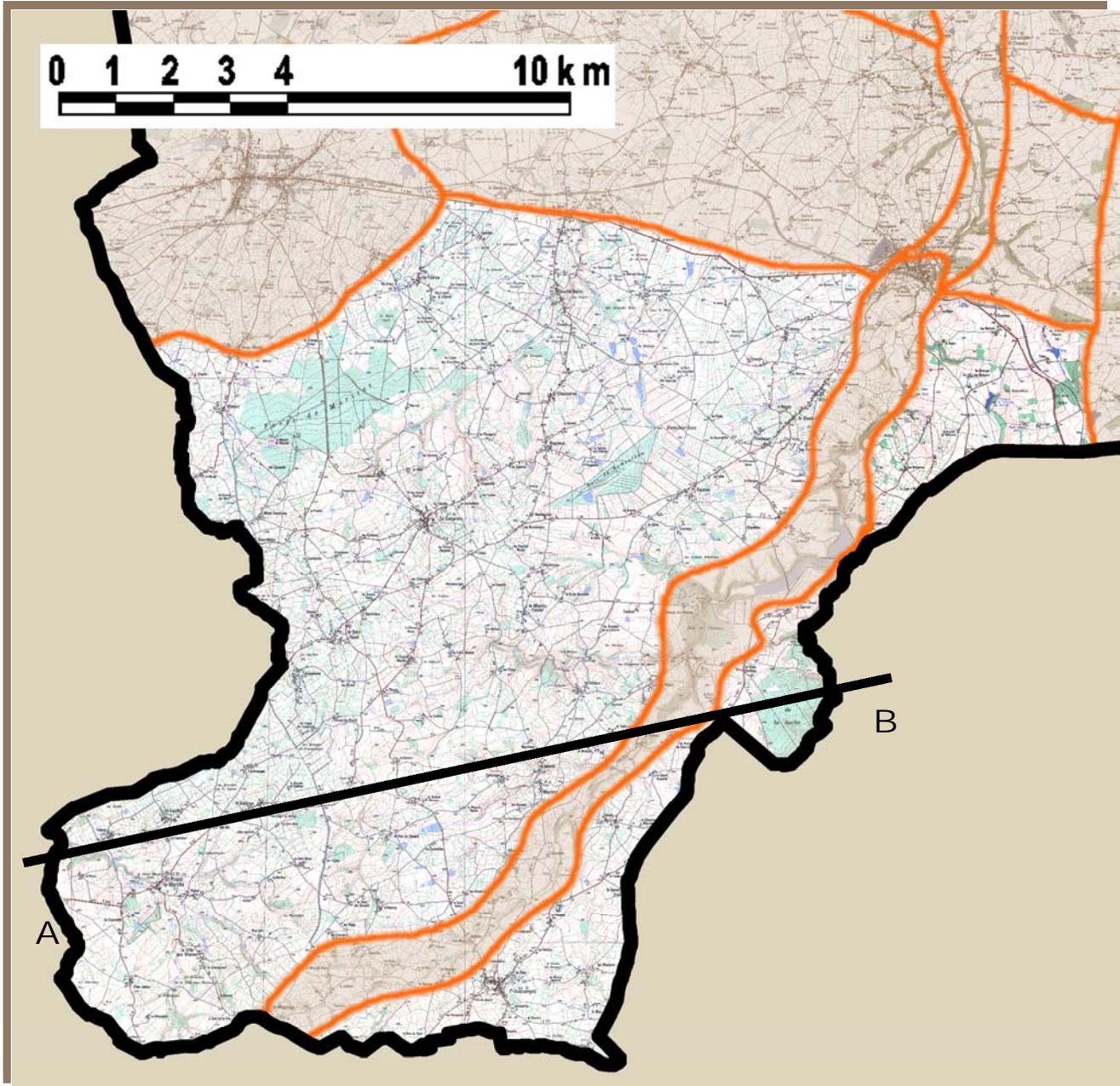
## LISTE DES COMMUNES

Bannay  
Belleville-sur-Loire  
Boulleret  
Léré  
Sury-près-Léré

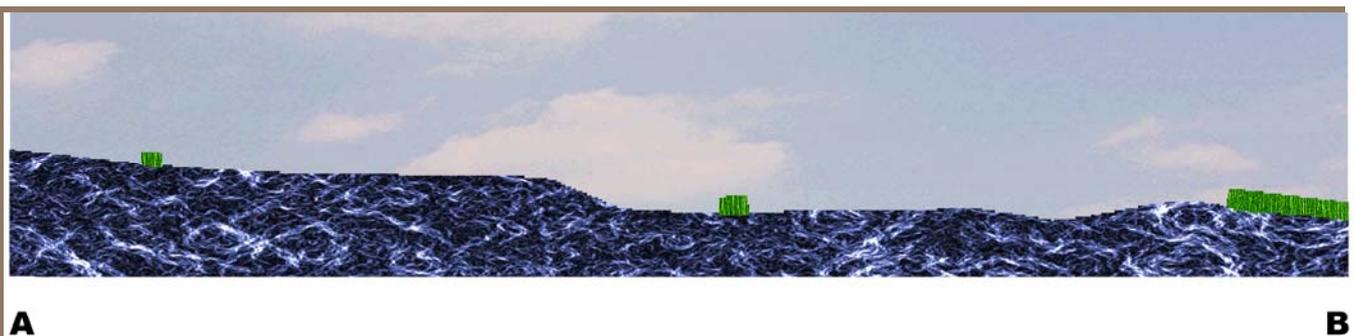




## 5-7 LES MONTS DE LA MARCHE *Les marges du Massif Central*



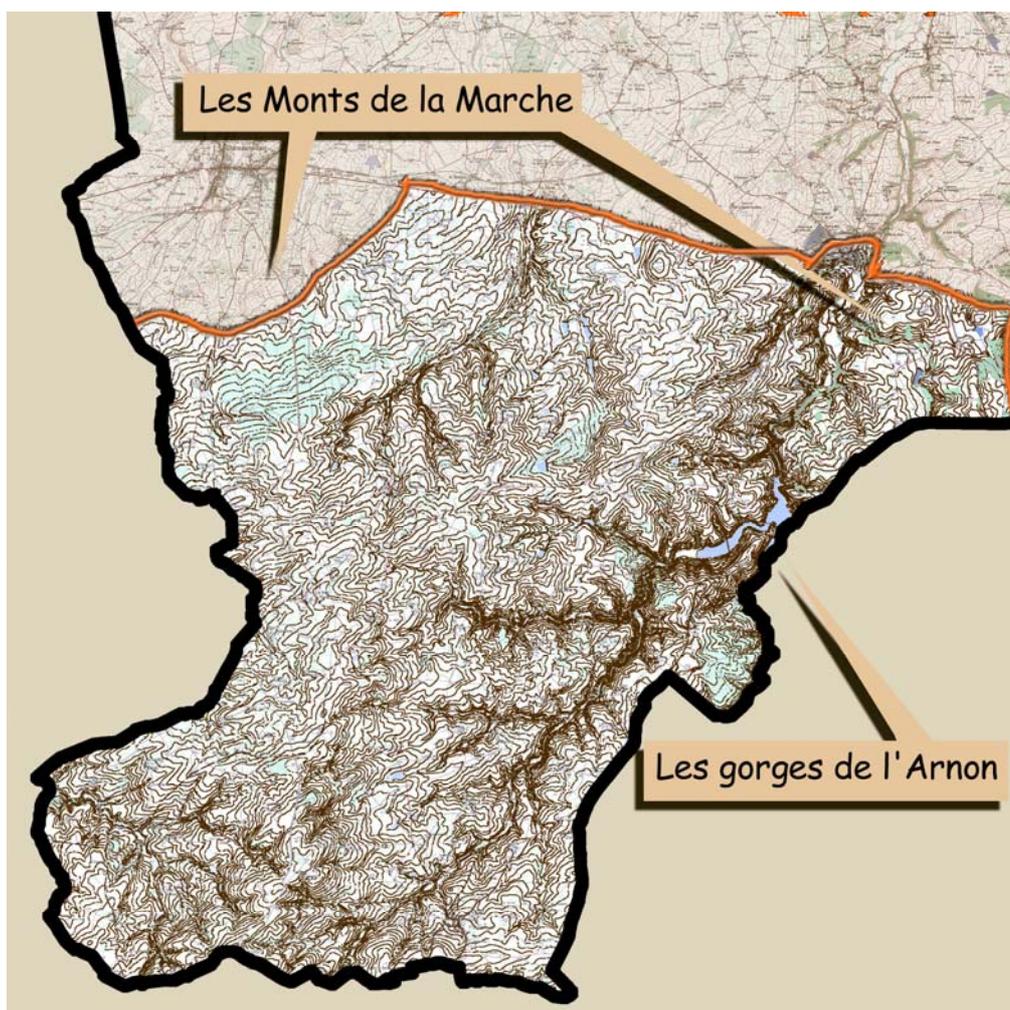
COUPE



*Les Monts de la Marche renferment les reliefs les plus altiers du département, avec un point culminant à 500 mètres d'altitude sur sa limite sud. Les couches sédimentaires montent à la rencontre des terrains anciens du Massif Central puis leur cèdent la place, créant un paysage qui se prolonge largement dans les Combrailles voisines. Pays de collines vives et de vallons profonds et touffus, parfois creusés en véritables gorges, la Marche porte un bocage dont la maille est plus serrée que dans le Boischaut. Relief vigoureux et densité du couvert arboré composent un paysage assez fermé, quelque peu austère mais présentant toutefois de subtiles nuances. C'est un pays qui ne se montre qu'à ceux qui veulent bien prendre le temps de l'arpenter en ses richesses : la grande variété de ses édifices faits des matériaux si divers qu'offre son sous-sol, le charme de ses étangs et de ses ruisseaux frais et profonds ou le spectacle d'une verte pâture piquetée de moutons ou de bœufs blancs.*

## DESCRIPTION GENERALE

Le relief le plus vigoureux et le plus complexe du département

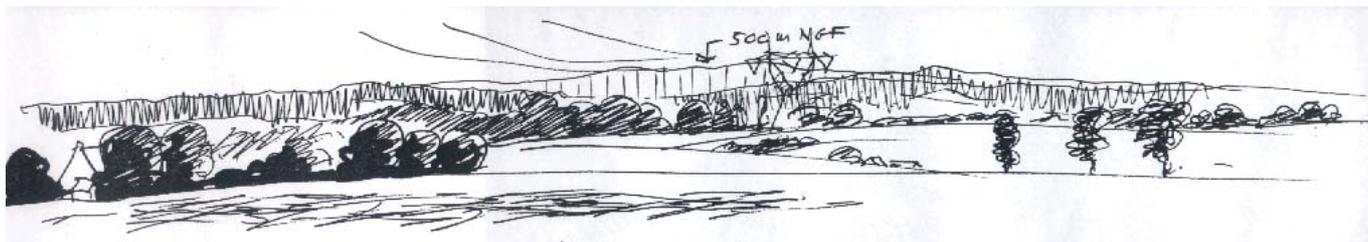


Monts de la Marche et gorges d'Arnon : carte du relief

L'extrémité sud du département n'appartient plus au Bassin parisien mais au Massif central. Au droit de Culan passait au Secondaire la ligne du littoral qui séparait la mer des terres émergées. Le sous-sol ne se fonde plus ici sur les assises secondaires mais sur les roches beaucoup plus anciennes de l'ère primaire. Des couches sédimentaires faites de grès et de schistes se mêlent à des roches métamorphiques

nées de la cristallisation des schistes et cristallophylliennes qui correspondent au socle primordial. C'est un ensemble beaucoup moins ordonné que les assises en croissant du bassin parisien et qui mélange des roches très dures (granites, gneiss, grès), et des roches plus tendres (micaschistes et surtout schistes). Cette structure composite donne un relief très varié, fait de formes imbriquées sans direction

préférentielle clairement visible. L'érosion a modelé ces terrains selon une direction générale qui va vers le nord, mais les différences de matériaux donnent une grande variabilité aux formes de relief. Le paysage en tire une image de moutonnement de collines plus ou moins abruptes qui s'élèvent jusqu'au point culminant du département, à Préveranges avec ses 500 mètres NGF.



*La montée du relief vers les hauteurs de Préveranges à l'extrême sud du département*

### Un bocage dense où paissent moutons et bœufs

Les monts de la Marche sont occupés par les figures bocagères les plus denses qu'ait conservé le Cher. Les mauvaises dispositions de leurs sols pour la culture les ont destinés tout naturellement à l'herbage avec cependant quelques parcelles en polyculture prises comme activité de complément pour une production animale (quelques fourrages et cultures de subsistance). La ressource naturelle est ici la prairie, essentiellement pâturée mais aussi fauchée pour les fenaisons d'hiver. Les parcelles étaient de taille modeste, encloses de haies étagées avec une haute strate à chêne pédonculé et châtaignier, parfois mêlé de hêtre, souvent de frêne dans les stations des fonds et pentes de vallons frais et une basse strate à prunellier, troène commun, fusain d'Europe, ronce, noisetier, charme, qui remplacent les saules et les sureaux dans les vallons tandis

que le saule blanc et le frêne supplantent le chêne dans la strate arborée. Les haies étaient entretenues pour le bois de chauffage, bien recherché dans ces terres froides et parfois en fourrage vert de complément (taille annuelle des frênes en particulier). Les prairies sont le domaine des bœufs et des moutons ; la Marche et l'extrême sud du Boischaud ont les plus grandes densités de bovins et d'ovins à l'hectare de tout le

département. Moins abondantes que dans le Boischaud, les bouchures, ces haies de prunelliers d'aubépine et d'églantier taillées bas demeurent et nombre de haies "montées" apparaissent comme d'anciennes bouchures dont l'entretien a été abandonné. L'impression de fermeture qui domine ce paysage était vraisemblablement beaucoup moins prégnante, il y a une vingtaine d'années.



*Un bel exemple de bouchure avec les deux "hôtes" de la Marche, le bœuf blanc et le mouton*



Étang à Préveranges

La densité du bocage compose un paysage fermé, aux vues généralement courtes, calées par des haies opaques et toujours proches. Seul le relief offre parfois au détour d'un chemin des perspectives plus ouvertes, d'où émerge la silhouette bleutée du sommet d'une colline. Ainsi les hauteurs de Préveranges qui marquent la transition entre le Cher et l'Allier ou les collines granitiques de Vesdun aux formes abruptes se lisent par-dessus la trame bocagère. C'est une impression de touffeur verte qui s'impose, le vert

sombre des haies, l'émeraude saturé des prairies qu'animent avec l'éveil des beaux jours les floraisons vernales éclairées du jaune des boutons d'or. Les eaux sont très présentes, ruisseaux coupés d'étangs et rivières mais ces eaux se font discrètes comme digérées par le relief et la trame des arbres : les étangs sont cachés dans les bois ou par le réseau des haies, les rivières, encaissées en gorge ne se découvrent qu'au dernier moment.

C'est un pays parfois austère, froid en hiver qui montre que la douceur berrichonne a fait ici

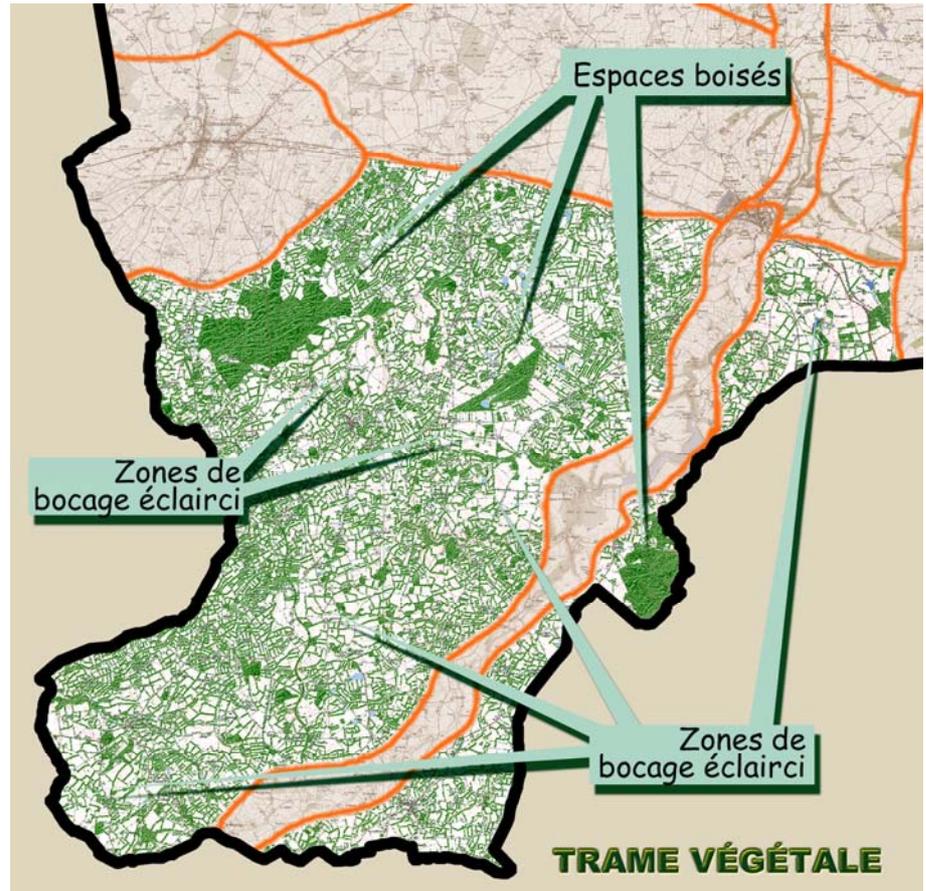
place à la rudesse auvergnate. Il existe une réelle différence de pratiques et de modes de vie en un mot de culture entre les pays de bassin sédimentaire et les massifs anciens. Il existe bien ici une différence de paysage : l'ordonnement du grand bocage du Boischaut a disparu, laissant le terrain à un "fouillis gaulois". Les gens de la Marche sont fils des Arvernes, à n'en pas douter et la frontière d'Auvergne déborde quelque peu la limite régionale. La Marche se tourne plus vers les Combrailles que vers le Berry.



Une image de la "touffeur verte" à Saint Saturnin

## Une répartition cependant inégale

La carte ci-contre montre un état à peu près exhaustif des formes bocagères et boisées à la fin des années 1990. L'arc boisé central correspond à des grès argileux du Trias (Forêt de Maritet au nord-ouest, bois de Saint Saturnin au centre et bois de la Roche à l'est de la gorge de l'Arnon). Le bocage très dense sur la majeure partie de l'unité présente quelques figures d'éclaircissement par arasement des haies et agrandissement du parcellaire. Ces figures correspondent soit à des ébauches de conversion à la culture, peu significatives, soit à des exploitations ovines sur grandes surfaces où les haies ont été remplacées par des clôtures à moutons mais cela ne remet pas fondamentalement en cause l'image de densité de la Marche.



*Bovins et figures bocagères au premier plan : haie étagée, bouchures, chêne de plein vent bien taillé par les animaux et terres labourées au second plan : une image de la relative mixité de certains secteurs de la Marche*



*Une très belle "voûte verte" en forêt de Maritet à Châteaumeillant, une figure précieuse... à préserver de l'épareuse...*

## Le bâti à demi caché dans le bocage exprime la diversité du sous-sol

La répartition du construit est typique des zones bocagères, fait d'un grand nombre d'écarts correspondant à des hameaux

unifamiliaux de quelques feux qui regroupent l'habitat et les bâtiments d'exploitation.

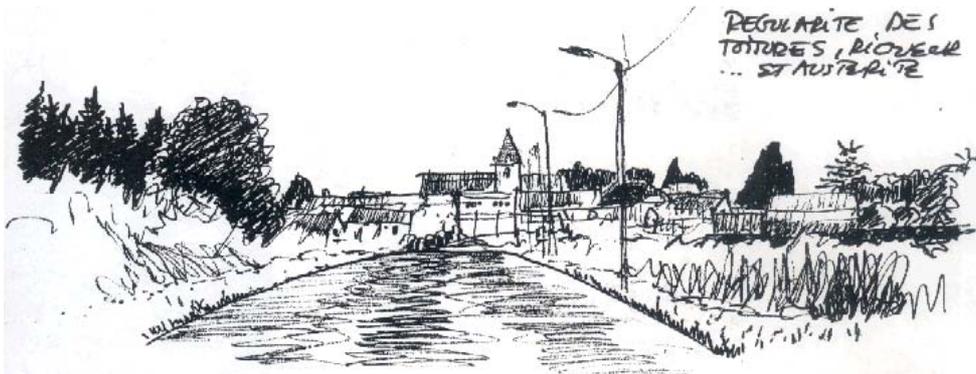


*Les écarts insérés dans la trame bocagère*

Il y a peu de noyaux importants d'habitat groupé à deux exceptions près : Culan, qui marque la porte septentrionale de la Marche et de la gorge de l'Arnon et Préveranges sur sa limite sud. Les chefs-lieux des communes sont en général constitués par un petit noyau regroupé de façon rigoureuse autour du clocher de l'église, dont le croquis ci-dessous

montre un exemple (Saint Priest-la-Marche). La complexité du sous-sol s'exprime dans les matériaux de construction traditionnels, les schistes, micaschistes, grès plus ou moins bigarrés, les briques, les enduits de teintes variées donnent une palette dans laquelle seules les blancheurs des calcaires sont absentes. Schistes et ardoises cohabitent

avec des tuiles aux teintes nuancées, du rouge cuivré aux bruns des argiles chargées d'oxydes. Les toits de tuiles fréquents dans les écarts jettent une note colorée dans la masse des frondaisons, l'ardoise est plus fréquente dans les quelques noyaux regroupés des centre-bourgs.



*L'insertion de Saint Priest-La-Marche*





Richesse et polychromie des matériaux de construction : grès, schistes, micaschistes, briques, pans de bois, enduits, tuiles et ardoises

## LES ENJEUX DU PAYSAGE

Ce territoire montre des signes de mutations, dont certaines sont engagées depuis quelques décennies : la régression des bouchures témoigne d'un changement dans les pratiques de l'agriculteur. L'arasement des haies dans les zones de bocage éclaircies est un autre signe de modification des conditions d'exploitation (le développement des grands élevages ovins, par exemple, suppose nous l'avons vu un allègement des structures bocagères). Ces évolutions ne sont pas nécessairement régressives en termes de valeur

paysagère ; en effet l'ouverture partielle de certains sites peut mettre en évidence des motifs autrefois invisibles. Le rapport avec les étangs et zones humides gagnerait en certains lieux à être moins confidentiel et l'ouverture de fenêtres, le gain d'une certaine profondeur des tableaux paysagers peut être lu comme un enrichissement. Cependant ces modifications, pour lentes qu'elles fussent ont toujours été le fait de logiques individuelles d'exploitation ; il n'y a pas de stratégie paysagère globale qui prît en compte

l'image à terme des monts de la Marche. La simple loi de la mise en valeur du terroir risque de conduire à terme à un double démembrement de ces paysages, par excès d'ouverture en certains endroits et excès de fermeture en d'autres. Si la Marche n'est pas comptabilisée à l'échelle du département parmi les régions connaissant une forte déprise agricole, des abandons de parcelle et des boisements spontanés sont visibles sur le terrain, dont certaines parties tendent à se fermer davantage.



La fermeture des parcelles (vue générale et détail montrant l'envahissement par les ronces)



*Départ en friche, premier stade révélant la déprise agricole*



## DEUX EXEMPLES DE MISE EN ÉVIDENCE D'ÉDIFICES AGRICOLES PAR L'OUVERTURE DU BOCAGE



*Cette belle grange semble un peu "flotter" sur sa crête*



*L'impact de bâtiments d'élevage de grand volume et de teintes claires*

L'évolution des pratiques agricoles, c'est aussi la construction de bâtiments d'élevage, qui tendent à s'implanter dans les zones les plus dynamiques, donc les paysages les plus ouverts, où chaque édifice se fait plus visible que dans le cœur du bocage.

Une réflexion qualitative devrait être menée entre les responsables de la profession agricole et les services instructeurs. En ces temps de crise des filières animales qui vise particulièrement les deux principales productions de la Marche, ce territoire doit s'interroger sur son image future. Il existe sans doute un enjeu à ne pas négliger qui se fonde sur la qualité des sites.

Les bois, les nombreux étangs, la proximité du lac de Sidiailles, du Château de Culan et du vignoble de Châteaumeillant sont autant d'atouts pour cette région. Un tourisme léger destiné aux amateurs de randonnées, de verdure et d'architecture vernaculaire est d'autant plus envisageable que le canton de Châteaumeillant est relativement bien doté en capacité d'hébergement. Dans cette région qui a lieu de s'interroger sur son avenir, une charte paysagère serait à mettre en œuvre afin de prendre en compte les développements à venir, d'en envisager les modalités budgétaires pour en fixer des objectifs clairs et de dégager les moyens de les tenir.

Enfin un dernier point mérite d'être souligné : la photographie d'une voûte verte sur la RD 3 en forêt de Martinet est l'occasion d'évoquer l'entretien des dépendances vertes des routes. Si l'entretien est régulier, il est parfaitement possible de rendre ces figures compatibles avec les impératifs de sécurité, il suffit pour cela de surveiller la cime des arbres afin de ne conserver que des brins fins et des bois sains.

Une formation à destination des agents chargés de l'entretien des dépendances vertes serait ici tout à fait souhaitable.

### LISTE DES COMMUNES

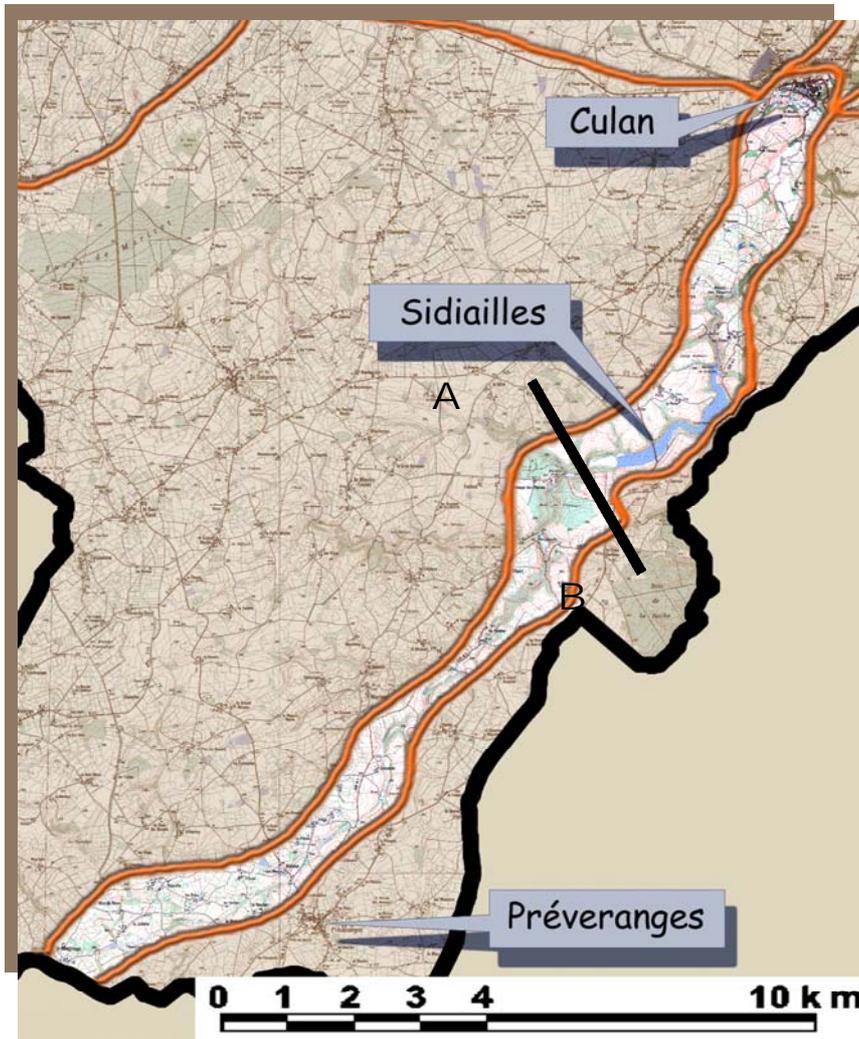
Châteaumeillant  
Culan  
Préveranges  
Saint-Maur

Sidiailles  
St Priest-la-Marche  
St Saturnin



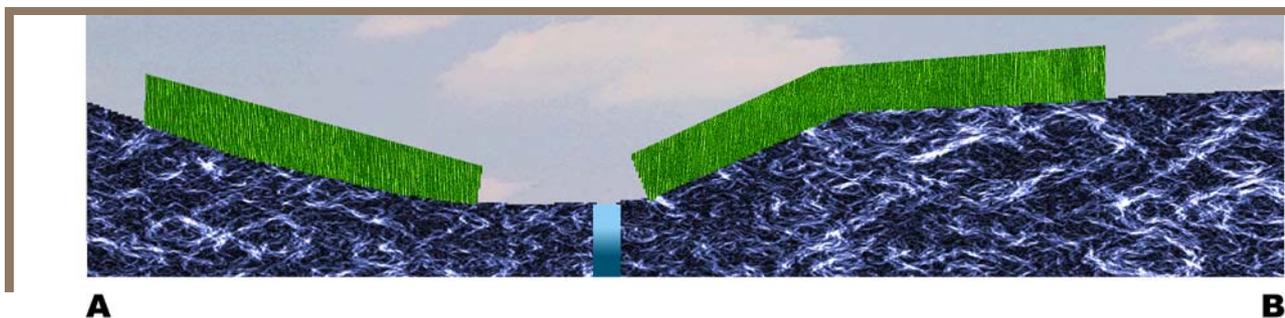
## 5-8 LES GORGES DE L'ARNON

Un ailleurs dans le bocage



*Profondément encaissé dans son cours amont, l'Arnon s'enfonce dans une gorge que rejoignent des vallons en arête de poisson. Ce cours intimiste qui se coule dans les plis convexes d'un paysage souligné par les lignes des bouchures, est ponctué par deux événements paysagers : le lac de Sidiailles, vaste retenue d'eau destinée à alimenter le sud du Cher et qui accueille une base de loisirs et le seuil de Culan, site exceptionnel et marque solennelle d'une porte entre Marche et Boischaut que semble protéger une forteresse, âgée de huit cents ans, que révèle un viaduc de pierre hérité du XIX<sup>e</sup> siècle.*

### COUPE



### DESCRIPTION GENERALE

Le cours amont de l'Arnon débute son parcours dans le Cher en entaillant profondément des couches de roches dures, d'abord du socle primaire, fait

de roches cristallophylliennes et de grès durs puis d'une succession de sédiments des étages les plus anciens du secondaire, grès durs et

schistes plus tendres, qui donne des séquences dont le profil varie entre gorge étroite en boyau et vallée en V évasé. Cette vallée en gorge est la



*Le lac de Sidiailles*

figure la plus lisible sur la carte du relief de la Marche qui figure dans le paragraphe précédent. Le rythme des profils enchaînés est à l'origine de deux des "temps forts" de ce paysage, la retenue d'eau de Sidiailles et le seuil de Culan qui sont à la fois

spectaculaires, mis en scène, et fort prisés des visiteurs. Hors de ces deux événements majeurs le parcours de la gorge dans le bocage se lit peu à peu à mesure que l'on s'en approche ; les vallons "en arête de poisson" qui le rejoignent orientent

progressivement l'espace vers le profond thalweg de l'Arnon. Dans le contexte d'un bocage relativement transparent et soulignées de bouchures, les courbes convexes du relief annoncent la gorge plus qu'elles ne la montrent.



*Un paysage de courbes puissantes affirmé par le graphisme des bouchures oriente le regard vers l'Arnon*

### Le lac de Sidiailles, un paysage anthropique

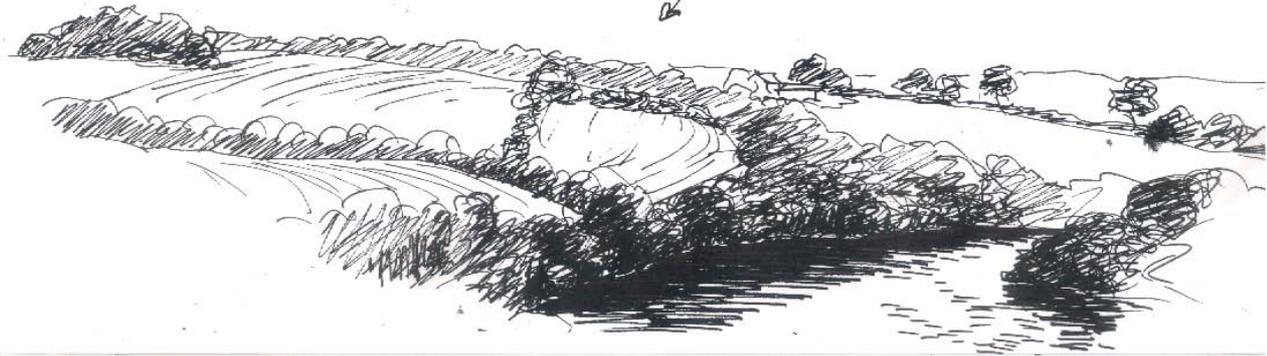
C'est une retenue d'eau d'une superficie de 90 hectares, qui fut aménagée en 1976 dans une portion légèrement évasée de la gorge creusée dans des marnes triasiques afin de stocker les eaux de l'Arnon pour alimenter en eau potable la partie sud du département. Une base nautique et une plage de sable qui ont été réalisées à la

pointe du Carroir dans un cadre agréable raccordé aux chemins de randonnée de la région en font un des lieux d'appel touristique de cette région.



GORGES ET RESERVE DE SIDIAILLES SUR L'ARNON

L'ENCHÂÎNEMENT DES VALLONS BOISÉS  
ENTRAÎNENT LE PLATEAU ET CONVERGENT SUR LA GORGE



Le lac de Sidiailles, un site créé de main d'homme qui a su parfaitement "faire paysage"

### Culan, un seuil entre deux mondes

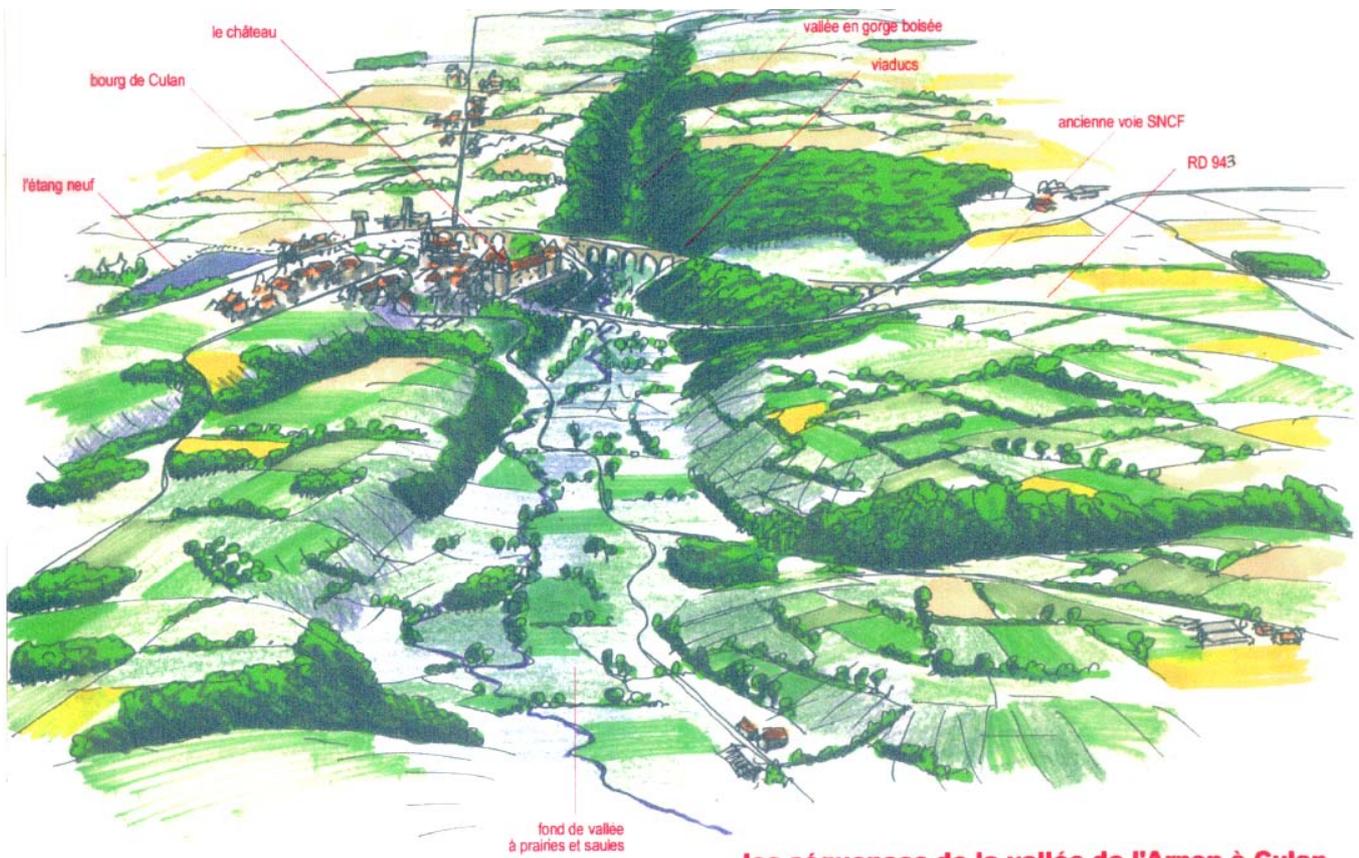


Schéma structurel du seuil de Culan



*Le château, la falaise, une harmonie écrite dans la pierre, un intime mélange entre nature et œuvre humaine*

Sur le cours de l'Arnon, Culan est un événement majeur pour trois raisons qui sont sa situation, la manière dont il en a tiré parti et la qualité des édifices qui fondent son identité. La situation : Culan est un verrou sur le haut cours de la rivière qui sépare deux séquences distinctes tant au niveau de l'Arnon qu'à celui des paysages qui le bordent, bocage dense au sud, espace plus ouvert au nord. Culan est localisé sur l'articulation entre Marche et Boischaut. Le parti que le village tire de cette situation : dominant de plus de trente mètres le fond de thalweg, Culan s'est installé en parfaite

position de gardien de la vallée... et de surveillance de l'entour. Les édifices : le château, magnifique forteresse du XII<sup>e</sup> siècle remaniée au XV<sup>e</sup> qui appartient à Philippe Auguste et où séjourna Louis XI montre un des rares exemples de hourds de bois encore présents. Prolongeant de ses murailles la falaise de la gorge et fait de la même pierre il figure l'essence même de la forteresse imprenable.

Le réaménagement récent des jardins au pied des murailles des escaliers d'accès enrichit encore ce prestigieux monument.

Le village ancien, ramassé à l'ombre du monument s'est vu adjoindre au XIX<sup>e</sup> siècle des faubourgs industriels avec l'arrivée du chemin de fer. Ce dernier offrit à Culan un second édifice spectaculaire avec le viaduc aux arches de pierre qui enjambe la gorge et parachève l'idée de porte fondatrice de l'identité culanaise.

Le chemin de fer n'existe plus mais le viaduc est devenu un sentier qui offre une vue exceptionnelle sur la vallée et les bocages qui l'entourent.



*Les arches de pierre de l'ancien viaduc ferroviaire.*



*Le viaduc, un sentier entre ... ciel et Arnon*



*Le village ancien et le château.... Et le problème de l'intégration des bâtiments récents...*



*À l'amont de Culan, le paysage en "arêtes de poisson" qui semble converger vers la gorge de l'Arnon.*

## LES ENJEUX DU PAYSAGE

Le principal enjeu pourrait se résumer ainsi : demeurer à la hauteur de ses propres qualités. La retenue d'eau de Sidiailles est un lieu touristique dans un cadre paysager rural intimiste qui ne subit apparemment pas de pressions liées à la surfréquentation, mais qui peut à terme se trouver confronté à des problèmes d'aménagement des accès ou des stationnements, voire à la

redéfinition d'une capacité d'hébergement. Le tourisme vert est en pleine expansion et le sud du Cher a certainement un rôle à jouer, ce qui suppose de définir des objectifs paysagers clairs.

Pour ce qui concerne Culan, les temps forts du site ne posent pas de problème majeur le château, les jardins, la façade sur la gorge et le vis-à-vis avec l'ouvrage composent un

ensemble parfaitement cohérent. En revanche, l'enjeu de découverte du paysage à travers le chemin du viaduc est insuffisamment exploité ; un sentier aménagé, raccordé avec des circuits de randonnée permettrait de valoriser le site, mais fixerait un autre niveau d'exigence pour l'aménagement des extensions du bourg vers l'ouest.

## LISTE DES COMMUNES

Culan  
Préveranges  
Sidiailles

